



Notre lait ajoute de la vie à vos années
et des années à votre vie.

Le Progrès

ORGANE REGIONAL D'INFORMATION

DE ST-GEORGES

REFRIGERATION
Nous vendons, échangeons et réparons
les réfrigérateurs de toutes sortes.
**SPECIALITES: Réfrigérateurs de
maison, chambre froide, etc...**
**SERVICE GENERAL DE
REFRIGERATION ENRG.**
(Yvon Couture, gérant)
St-Georges de Beauce
Tél.: Jour 109 - Soir 344

Publiciste: VINCENT RODRIGUE, Tél. 47-w VOL. VIII, No 41

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 14 janvier, 1953

Rédacteur: ROGER BOLDDUC, B.A., Tél. 681

De l'Est à l'Ouest

Les Fêtes sont passées...

Tous, nous avons repris la vie normale, avec son cortège de banalités, de fardeaux et de joies passagères. Deux semaines viennent de s'écouler qui nous paraissent maintenant comme un rêve. Depuis Noël, nous avons vécu un peu en dehors de nous-mêmes, oubliant nos soucis, ignorant nos problèmes et négligeant de s'arrêter pour réfléchir.

Ce fut un peu comme des vacances de l'esprit et, à ce point de vue, les réjouissances des Fêtes sont une excellente tradition. Réconfortés moralement et physiquement, nous allons faire face de nouveau au "terrible quotidien" avec confiance et ardeur.

Collège de l'Ouest...

Les Frères de la Charité ont pris possession de leurs nouveaux locaux en fin de semaine. Le collège neuf de l'Ouest est maintenant disponible. Les élèves ont fait leur entrée lundi matin non sans une grande émotion pour des écoliers qui n'étaient pas gâtés depuis quelques années sous le rapport du confort scolaire.

Evidemment, l'installation de tout ce petit monde n'est pas encore au point, mais les prochaines semaines verront se régler bien des détails. L'inauguration officielle du collège aura lieu plus tard.

Justice humaine...

Nous venons de terminer la lecture de "Je suis Coupable", autobiographie de M. Georges Lemay dont l'épouse, Huguette, disparut mystérieusement en Floride il y a un an.

Deux impressions surtout nous restent de cette lecture. D'abord, c'est la certitude que Georges Lemay n'est pas un assassin; il avoue ses erreurs de jeunesse et ne se présente pas toujours sous un aspect bien reluisant, mais Georges Lemay n'a pas tué. Toute son histoire en est une preuve éclatante.

En second lieu, ce livre nous laisse une amère déception devant les injustices d'un shérif floridien. Il est révoltant de constater qu'un représentant de la loi puisse ainsi s'acharner à perdre un homme par des méthodes malhonnêtes. Est-ce ça la justice humaine?

L'Eglise, notre Mère...

Le pape vient de décréter une nouvelle loi concernant le jeûne eucharistique. Désormais, les fidèles pourront boire de l'eau pure avant d'aller communier. Dans le cas des personnes malades, elles pourront même prendre des médicaments solides ou liquides après minuit (exception faite des boissons alcooliques). Le même décret permet la célébration de la sainte messe après 4 heures de l'après-midi, dans des cas spéciaux que l'évêque jugera personnellement.

Ces importantes décisions suivent de près les transformations apportées récemment aux règlements du jeûne pendant le carême et les quatre-temps. Le tout nous démontre bien la grande sollicitude de l'Eglise et la facilité qu'ont les papes de s'adapter aux exigences de l'heure. Ces modifications devraient augmenter sensiblement la fréquentation du sacrement de l'Eucharistie.

Programme adopté au Jeune Commerce

Une trentaine de membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Georges adoptèrent à l'unanimité le programme et le budget de l'année 1952-53, tels que présentés à l'assemblée régulière lundi soir.

La séance eut lieu sous la présidence de M. Gérard Côté qui donna lecture du programme en question. Il annonça en même temps la création d'un comité de réception avec M. Jacques Parbeau comme président.

Toujours en ce qui concerne l'activité des comités, celui des Pratiques Oratoires tiendra une importante séance lundi prochain, à 8 heures p.m. au nouveau Collège de l'Ouest. Les dames y seront admises. M. Hubert Gendreau présidera cette soirée.

Quelques autres présidents de comité firent de brefs rapports de leurs activités. M. Armand Catellier, entre autres, donna un aperçu du travail en vue du Congrès provincial de l'automne prochain.

La Chambre décida de faire pression auprès des autorités concernées afin que des officiers de circonscription soient à la porte des églises dimanche pour éviter les empiétements.

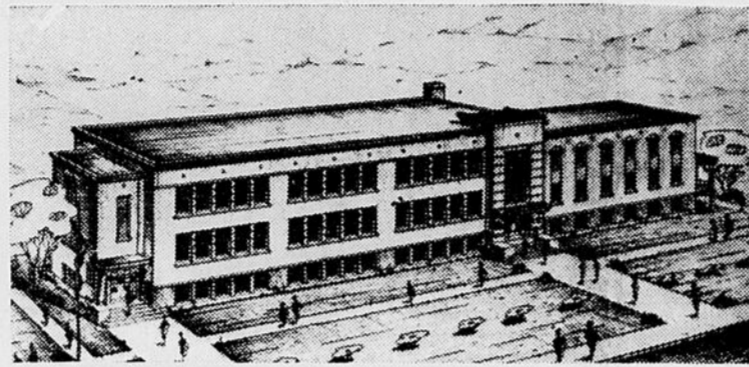
ville de St-Georges Ouest pour que celle-ci organise le sablage de la rue de l'Hôpital jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Comme cette rue n'est pas entièrement à la charge de la ville, on suggère que toutes les municipalités de St-Georges contribuent à cette dépense. Ce serait juste étant donné que toute la population du grand St-Georges en bénéficierait.

Le président annonça aussi que la Chambre venait d'être admise dans l'Association des Commissaires Industriels de la province de Québec. On sait que M. Pélair est le commissaire attiré de la Chambre.

Le Jeune Commerce vient d'atteindre son objectif minimum de 150 membres et il laisse ses portes ouvertes pour tous les autres hommes d'affaires qui voudront se joindre au groupe. Incidemment chaque membre sera appelé à donner un coup de main dans l'organisation du Congrès. Il s'agit d'un travail d'envergure qui nécessitera la collaboration de tous.

La semaine prochaine, nous publierons un résumé complet du programme et du budget tel qu'il fut présenté à l'assemblée par le président.

Ouverture du nouveau Collège de l'Ouest



● L'ACADEMIE DU SACRE-COEUR de St-Georges Ouest a ouvert ses portes aux élèves lundi dernier le 12 janvier. Ce magnifique édifice, dont la construction commença il y a plusieurs mois, a été bâti par M. Roland Veilleux, entrepreneur général de Ville St-Georges. L'inauguration officielle de ce Collège aura lieu plus tard.

Lettre des Commissaires de l'Est

Ville St-Georges, Beauce,
10 janvier -1953

Province de Québec
Municipalité Scolaire de
l'Assomption,
Ville Saint-Georges
Comté de Beauce

A une séance régulière de cette Municipalité Scolaire, tenue le 9 janvier 1953. A laquelle sont présents tous les Commissaires.

Il est proposé et adopté unanimement que la lettre ci-attachée et conservée dans nos archives sous le numéro 260, soit adressée aux Commissaires de la Commission Scolaire de Saint-Georges-Ouest, et que copie de cette lettre soit publiée dans le "Progrès" et l'Éclair.

Donné à St-Georges de Beauce, ce 10ème jour de janvier 1953.

Vraie copie certifiée.
Charles Desrochers
sec.-trés.

St-Georges de Beauce,
le 9 janvier, 1953

MM. les Commissaires,
Commission Scolaire de
St-Georges,
Ville de St-Georges-Ouest,
Beauce.

Messieurs,

Maintenant que l'esprit joyeux des Fêtes est chose du passé, il nous faut continuer l'étude et le

règlement à l'amiable si possible, de nos problèmes communs.

Faisant suite à notre lettre du 12 décembre, c'est notre intention aujourd'hui de vous exposer notre point de vue sur le peu de valeur que vous attribuez aux biens meubles et immeubles de notre ancienne Commission Scolaire. A notre humble avis, maintenant que la division de nos municipalités scolaires est un fait accompli, vous dépréciez d'une façon exagérée tout ce qui constitue l'actif de cette Commission.

Dans l'estimation de cet actif, il y a d'abord un fait, une date qu'il ne faut pas perdre de vue: c'est que la division ou le démembrement a été décrété par un Ordre en Conseil du 7 mars, 1951, et que ce démembrement entraine en vigueur le 1er juillet, 1951.

Par conséquent, les meubles et immeubles de notre ancienne Commission Scolaire doivent être évalués à la valeur qu'ils avaient le 1er juillet 1951, et non pas à la valeur qu'ils avaient lors de l'audition de la cause à la fin de l'année 1952 ou qu'ils auront dans un an ou dix ans d'aujourd'hui.

Si, comme vous le dites dans vos lettres, "le vieux collège n'a aucune utilité pour votre Commission, étant donné qu'il y en a un neuf de construit," nous ne devons pas oublier que le 1er juillet, 1951, le collège neuf n'était pas construit, ni même commen-

(suite à la page 4)

Activité de la Société des Concerts de St-Georges

La campagne de réabonnement à la Société des Concerts de St-Georges, bat son plein! Ceux qui ont assisté au récital Paul Doyon se sont en partie procuré leur carte de membre pour la saison 1953, nous espérons que les autres ne tarderont pas à suivre cet exemple.

Le premier concert aura lieu le lundi 16 février et "JACQUES JANSEN" baryton français sera l'invité. Monsieur JANSEN sera à Montréal pour remplir un engagement aux "Variétés Lyriques" c'est à cette occasion que nous aurons la chance de le recevoir ici.

(suite à la page 4)



● La Guignolie suscite chaque année une belle somme de dévouement de la part de plusieurs citoyens de St-Georges. Partout, on veut que les pauvres connaissent un peu de joie à l'occasion de Noël. Cette quête publique est toutefois une source de plaisir pour ceux qui en ont charge. On constate par la photographie ci-dessus que ces trois concitoyens exécutèrent leur travail avec autant de bonne humeur que d'enthousiasme. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'établir leur identité.

ACCIDENT A M. E. BAILLARGEON

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, M. Eugène (Coco) Baillargeon a été victime d'un malheureux accident vendredi soir dernier sur la route de St-Martin. Il était au volant de sa Studebaker lorsqu'en tournant une courbe de la route, il ne put éviter la collision avec un camion.

La voiture fut frappée avec violence et le chauffeur dut être transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce. Les dernières nouvelles de l'Hôpital nous informent que M. Baillargeon est en bonne voie de guérison. Il souffre surtout de coupures à la figure et de blessures au thorax, mais le tout est plutôt superficiel.

Assemblée Lacordaire

Les membres des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc sont priés de prendre note que l'assemblée régulière de janvier aura lieu à la salle paroissiale (Salle St-Joseph) dimanche prochain, le 18 janvier. Il s'agit probablement de la dernière assemblée générale avant la division des cercles. Pour cette raison, on compte sur la présence d'un grand nombre d'abstinentes.

A quand la débâcle?...

C'est la question que se pose déjà la Chambre de Commerce et la Fanfare locale puisqu'elles vendront encore cette année des pools sur cet événement important. Ces pools sont déjà imprimés, classés et attachés, prêts à vendre à partir de la fin de janvier.

Incidemment, les jeunes filles qui seraient en mesure de donner un coup de main dans cette affaire sont priées de communiquer avec M. Adrien Girard. Leur collaboration sera hautement appréciée.

Annuaire téléphonique

Les maisons d'affaires de notre région qui n'ont pas encore confirmé leur contrat de publicité dans l'annuaire de téléphone sont priées de le faire le plus tôt possible en communiquant avec le publiciste, M. Chs-E. Clément de Beauceville.

FETE A M. et MME R. ROY

Dimanche le 28 décembre dernier à l'Hôtel National de St-Georges se réunissait un fort groupe d'amis et de parents pour fêter le 10ème anniversaire de M. et Mme J. Roland Roy (Françoise Quirion)

M. le Dr Rodolphe Maheux agissait comme maître de cérémonie, il invita tour à tour M. Odilas Quirion, père de Mme Roy, M. J. Adalbert Gagné, M. Pamphile Rodrigue à prendre la parole, tous y compris le maître de cérémonie ont adressé des félicitations à M. et Mme Roy et à leur petite famille.

A la suite, l'ainé des enfants, Lise a lu une touchante adresse aux jubilaires pendant qu'une autre petite, Nicole, présentait des fleurs à sa mère et Diane une bourse très substantiel à son père.

M. Roy ainsi que Madame remercièrent en quelques mots, les organisateurs et tous et chacun qui s'était dérangé pour assister à cette réunion intime. Plusieurs télégrammes de l'extérieur furent lus par M. Maheux venant de gens qui ne pouvaient se rendre célébrer cet anniversaire, mentionnés M. Geo-Octave Poulin, M. François Drouin, président général des élections, M. J. Avila Roy retenu à Québec et d'autres encore.

Un lunch qui fut très apprécié de tous fut servi aux invités à la fin de la veillée.

On s'amusa jusqu'à une heure très avancée, la danse étant dirigée par M. Claude Poulin et son orchestre qui s'acquittèrent de leur tâche à merveille.

Tous s'en retournèrent avec un bon souvenir et souhaitant aux jubilaires de se rencontrer de nouveau à l'occasion d'autres anniversaires.

J'Y ETAIS

Statistiques paroissiales de 1952

Une compilation faite d'après les registres des deux paroisses de St-Georges et de l'Assomption révèle que l'accroissement naturel de la population dans tout St-Georges fut de 270 âmes durant l'année qui vient de finir.

En effet, 364 baptêmes ont été célébrés alors qu'il y eut 94 sépultures. D'autre part, on note la célébration de soixante-et-cinq mariages. Si l'on désire connaître les chiffres de chaque paroisse séparément, on arrive au résultat suivant:

ST-GEORGES: 167 baptêmes, 55 sépultures et 32 mariages.
L'ASSOMPTION: 197 baptêmes, 39 sépultures et 33 mariages.
Pour compléter ces statistiques, nous republions le tableau déjà paru dans le Progrès du 26 novembre, lequel tableau donne la population exacte de notre localité après les visites paroissiales.

	familles	âmes	commu- niants	non comm.
ST-GEORGES-EST	433	2372		
VILLE ST-GEORGES	530	2635		
Total Assomption	1013	5007	3927	1080
NON-CATHOLIQUES		13		
AUBERT-GALLION	155	874		
VILLE-OUEST	632	3092		
Total St-Georges	787	3979	3133	846
Total Grand St-Georges	1300	8986	7060	1926
			non catholiques inclus	

Reprise des conférences à l'Ecole des Parents

Les élèves de l'Ecole des Parents de St-Georges retourneront bientôt à leurs activités scolaires après des vacances prolongées à l'occasion des Fêtes.

C'est en effet le 27 janvier que la série de conférences se poursuivra avec M. le Dr Claude Mailhot, de Montréal, psychologue de la Société de l'adoption et de la Protection de l'Enfance.

Le Dr Mailhot a intitulé sa causerie: LE JEU CHEZ L'ENFANT. Son texte est subdivisé comme suit: 1) Jeux libres ou jeux organisés; 2) Evolution du sens du jeu chez l'enfant; 3) Répercussion psychologique; 4) Initiative des jeunes à l'école.

Il est certain que l'expérience et la grande compétence du Dr Mailhot seront hautement reconnues à St-Georges comme ailleurs. En effet, il est un conférencier très recherché dans toute la province et en dehors.

Tous les membres sont donc priés d'assister à la conférence du mardi 27 janvier, à 8.15 heures au Théâtre Royal, de St-Georges.

SORTIE DES POMPIERS

Le feu a détruit en grande partie l'épicerie-boucherie de M. Lionel Quirion, à la Station de St-Georges, mercredi dernier vers 8.30 heures p.m. La brigade se rendit rapidement sur les lieux et arrosa copieusement le foyer de l'incendie. On contrôla vite les flammes, mais des dommages considérables étaient déjà enregistrés.

SOCIAL DU JEUNE COMMERCE

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont passé une très agréable soirée à l'Hôtel Arnold, dimanche soir, alors que des experts du Studio Murray de Québec y sont venus donner une démonstration de danse.

M. et Mme Nadeau, Mlle Kelly et M. Hallé ainsi que quelques autres représentants de cette Ecole de Danse se sont attirés des applaudissements nourris de la part des assistants par leur virtuosité et leur grâce.

Mlle Kelly et M. Hallé, qui présentent le spectacle principal offriront des numéros de valse viennoise, de Rumba, de Samba et de Tango. Les visiteurs prient par ensuite à la soirée et dansèrent aimablement avec plusieurs personnes présentes dans la salle.

Pour laisser un souvenir tangible de leur passage à St-Georges, les professeurs organisèrent un concours de danse qui fut gagné par Mlle Yolande Barriault, chez les dames, et par MM. Guy Barbeau et Louis Anto, chez les messieurs.

Précédemment, M. Gérard Côté président de la Chambre, avait souhaité la bienvenue à tous les membres et à leur compagne. Il en profita pour présenter ses vœux de Bonne, Heureuse, Prospère et Sainte année, précisant même les réalisations qu'il désirait pour le grand St-Georges en 1953.

Responsables du congrès



● Le Comité du Congrès Jeune Commerce qui aura lieu à Saint-Georges en septembre 1953 a choisi les deux messieurs suivants parmi les principaux responsables de cet événement: M. J.-Dominique Bernard, gérant du bureau local de placement, a été nommé Secrétaire du Congrès et M. Roland LaBrecque, comptable, fut choisi comme Trésorier.

HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944



Propriétaires

Vincent RODRIGUE
Roger BOLDUC

Imprimeur

Gérard Poulin St-Joseph-de-Beauce

REDACTION ET ADMINISTRATION

100 Avenue VILLE de ST-GEORGES, Cté de BEAUCE, P.Q. Tél. 681

Autorisé comme envoi postal de 2^{ème} classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT :

AU CANADA : 6 mois \$1.25
1 an \$2.00
EN DEHORS : 1 an \$2.50

LE PROGRES, St-Georges, mercredi, 14 janvier, 1953

Amitié - Union - Charité

Filles d'Isabelle

Membres de l'ordre des Filles d'Isabelle, vous devez être fières d'appartenir à un mouvement catholique dont le but principal est la charité. Votre devise : amitié, union, charité, est remarquable et il sera facile de vous identifier si vous savez la pratiquer à la perfection.

AMITIE. En s'oubliant soi-même, il est facile de cultiver cette fleur rare qui ne s'épanouit que dans une atmosphère paisible où les griefs, la rancœur, la médisance et la calomnie ne doivent même pas apparaître, car ils auront vite sapé les bases d'un mouvement solide et louable. Les paroles obligantes ont toujours pour but de stimuler, d'aider en redoublant l'ardeur mise au travail, elles créent cette sensation de support moral qu'on se plaît à retrouver chez ses compagnes et qui font un succès de toutes les organisations.

UNION. On dit que l'union fait la force; il va sans dire que la coopération sous toutes ses formes permet les plus beaux résultats. Celles qui jouissent d'une bonne santé, de liberté peuvent se donner plus aisément si tel est le besoin de leur cœur, d'autres ne pouvant circuler librement donneront un coup de main tout en restant dans leur foyer, car après tout le devoir d'état doit précéder ce mouvement de charité, si recommandable soit-il. Il est une chose bien minime que chacune peut faire et qui n'impose pas de sacrifice ni de responsabilité : un bon mot, un merci, un sourire consolident cette union et assurent le bon fonctionnement de cet organisme.

CHARITE. L'Ordre des Filles d'Isabelle ayant pour but principal les œuvres de charité permet aux âmes bien nées de satisfaire cette impulsion, cet élan de leur cœur pour soulager les misères, compatir aux souffrances et aux infirmités. N'oublions pas que c'est un art véritable que de faire à propos la charité.

Fidèles à votre devise, allez sans crainte poursuivre l'idéal de votre patronne "Elisabeth Leseur" dont la vie s'écoula à faire le bien. Poursuivant le même but, vous apprendrez davantage à connaître celles qui vous coudoient et à les apprécier. Travaillez surtout à amener dans votre cercle des personnes susceptibles d'édifier et imbuës de bons principes.

Ainsi votre cercle continuera à évoluer sur une haute échelle dans toute la gamme des bonnes œuvres.

LUMIERE

En vente chez nos distributeurs.



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.

Kennebec Construction

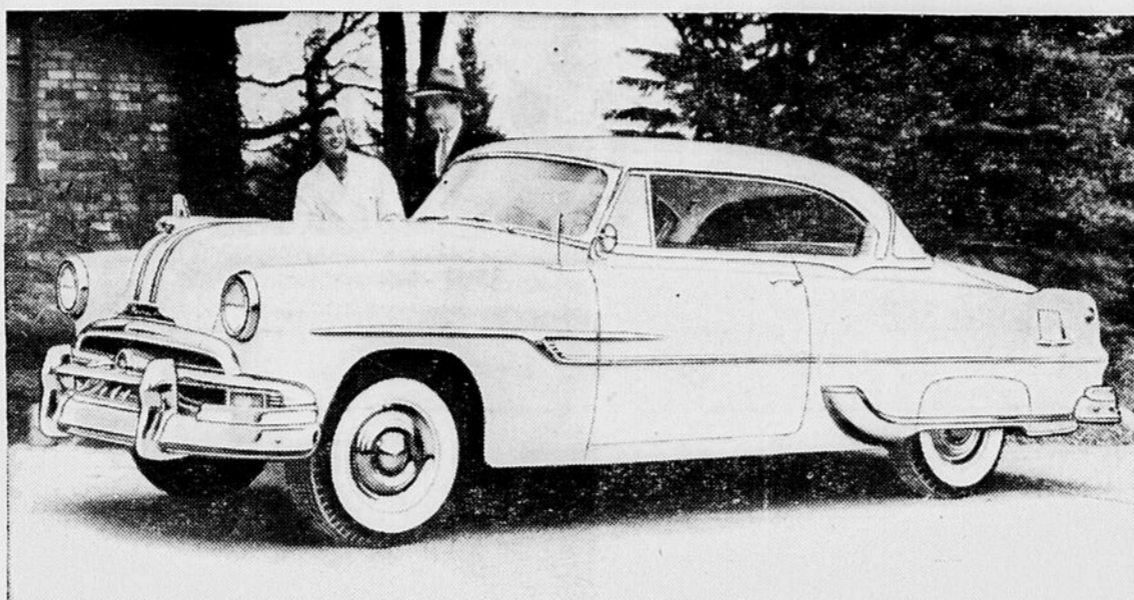
Cie Limitée

Bureau principal

Bldv Dionne — St-Georges, Bce
Tél. 402

SPECIALITE : Construction de routes et ponts. AUSSI : excavation en général, minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec BULL-DOZERS, compresseurs, etc.

Nous possédons un outillage complet moderne



LA PONTIAC 1953 apporte aux Canadiens un assortiment complètement nouveau de voitures réparties en 29 styles de carrosserie et en cinq séries. Nouveau style à l'intérieur et à l'extérieur, nouvelles couleurs, meilleures qualités de roulement, plus grande visibilité et intérieurs plus spacieux comptent parmi les points saillants. Il y a des moteurs six et huit cylindres; la puissance des huit cylindres est sensiblement accrue. L'équipement facultatif à coût additionnel comprend la transmission automatique Powerglide ou hydraulique, suivant les séries, la direction hydraulique et l'œil automatique, un atténuateur automatique des phares. On voit ici la Custom Catalina.

VOYAGE A ROME

Le Progrès de St-Georges a le plaisir de vous présenter le récit d'un voyage à Rome dû à la plume du Rév. Père J.-A. Veilleux, O.M.I. Le Père Veilleux étant un de nos concitoyens, on lira avec intérêt ses commentaires et impressions.

(suite)

L'Eglise "Domine, quo vadis" : Après une telle scène d'horreur, on nous introduit dans l'Eglise "Domine quo vadis", petite église se élevée, selon la tradition, à l'endroit où le Christ apparut à saint Pierre. Pierre fuyait de Rome, pour éviter le martyre, quand Jésus lui apparut se dirigeant vers cette Ville. Saint Pierre lui demanda : "Domine, quo vadis?". (Seigneur, où vas-tu?) et le Seigneur de lui répondre : "Venio iterum crucifigi" (Je viens me faire crucifier de nouveau). Pierre comprit et retourna pour se faire crucifier à Rome. A l'intérieur de l'église, on conserve une reproduction de l'empreinte laissée par les pieds du Christ, sur une pierre dont il a été fait mention, dans l'église saint Sébastien.

Saint Laurent-hors-les-murs : Comme je suis à Saint-Laurent depuis quatre ans, je ne puis quitter Rome sans saluer Saint-Laurent-hors-les-murs, qui se trouve à l'ouest du Campo Verano. Cette église se compose de deux églises réunies. La première, Saint-Laurent, érigée par Constantin en 330, et dont l'absi-de était tournée vers l'ouest, fut reconstruite par Pélage II, en 578; la seconde, l'église de la Vierge, fut élevée par Sixte III, avec la façade tournée vers l'est, et contiguë à l'autre. L'on sait qu'un bombardement américain, le 19 juillet 1943, endommagea sérieusement cette église placée non loin de la gare. Le travail de restauration est à peu près terminé. L'intérieur est celui d'une basilique à trois nefs, séparées par 22 colonnes ioniques de granit. A droite du portail moyen il y a le tombeau du cardinal Fieschi, mort en 1256. Autour du choeur les sièges sont en marbre, et dominés par le trône pontifical en marbre du XIII^{ème} siècle. Je suis allé prier sur les restes de saint Laurent; on y conserve également les restes de saint Etienne et de saint Justin. Et ce qui frappe à Saint-Laurent-hors-les-murs c'est le tombeau de Pie

IX, profondément vénéré par les Italiens, qui lui gardent une grande estime. Tout à côté de la basilique, il y a le cimetière de la ville, étalant d'extraordinaires richesses. Nous circulons pour plus d'une demi-heure, sans nous lasser, dans cette paisible oasis d'ordre et d'harmonie. Du cimetière, nous allons contourner l'Hôpital Général et atteignons la Fontaine de Moïse, toute pittoresque, puis l'église sainte Suzanne, élevée en 290, refaite en 1475, et ainsi, nous débouchons sur la Place du Quirinal.

La Place du Quirinal : Cette place est sûrement l'une des plus intéressantes à Rome, avec ses deux palais du Quirinal et de la Consulta. La place couvre le sommet du Mont Quirinal, la plus haute des sept collines de Rome (180 pieds). De ce magnifique endroit, on a une très belle vue, embrassant le centre de la ville, au-dessus de laquelle se détache au loin la coupole de St-Pierre. Et au milieu de la place, se dressent les Dioscures, statues colossales de 16 pieds, tenant des chevaux qui se cabrent; elles furent trouvées dans les Thermes de Constantin et furent installées ici par Sixte V. Il y a aussi l'obélisque qui, non compris le piédestal, a près de 45 pieds de haut; ce monument provient du mausolée d'Auguste; le bassin provient du Forum Romain. A droite de la place, il y a le Palais de la Consulta, bâti en 1734 par Ferd. Fuga.

Le Palais du Quirinal : Tout au fond de la place du Quirinal, il y a le Palais du même nom, dont le côté s'étend sur la via del Quirinale. Il a pris la place d'une villa du cardinal d'Este; il fut commencé en 1574, sous Grégoire XIII, qui en fit la résidence d'été de la cour Pontificale; il fut continué par D. Fontana, Carlo Maderno, le Bernin et Fuga, et il fut achevé sous Clément XII. Le portail principal, surmonté des statues de saint Pierre et de saint Paul, est du Bernin. Le Palais, qui, de 1870 à 1946, fut la demeure des rois d'Italie, est actuellement la résidence du Président de la République. L'on sait qu'il

fut la résidence d'été habituelle des papes. Sixte V y trouva la mort. Et c'est de là que sortit Pie VII, prisonnier de Napoléon.

Après la visite du palais, nous nous rendons à l'église St-André-Quirinal, petite merveille d'architecture du Bernin. L'intérieur elliptique, élégant par la plénitude des marbres, renferme les toiles de Boviccia et du Moëtto. La façade, construite en 1667, lui donne des proportions et la forme curieuse d'un des piliers de la coupole de saint Pierre. En laissant l'église, nous entrons dans le carrefour des Quatre-Fontaines, endroit typique de la Rome sous Sixte V, avec la quadruple perspective que forme la Porta Pia et les trois obélisques du Quirinal, de la Trinité-des-Monts et de l'Esquilin.

La journée du dix avril a été des plus actives et des plus fructueuses. Nous songeons maintenant à nous retirer, et nous allons prendre le souper chez les Oblats. Ainsi, les RR. PP. Beaudin et De Grandpré, mon frère, Victor, et moi, comptons ce soir-là parmi les hôtes de la Maison générale des Oblats. Le repas est à peine entamé que les Pères se mettent à parler en paraboles; on échange des regards assez significatifs; les hochements de tête en disent long aussi; assurément, on a ici des intelligences dont je ne comprends ni que ni tête; "Vous êtes des grands chanceux", de dire le Très Rév. Père L. Deschâtelets, supérieur général. "Oui, vous êtes des exceptions", d'ajouter le T. R. Père A. Desnoyers, premier assistant général. Je suis intrigué de tout ce mystère, et je leur demande finalement ce qu'il en est de tout cela. Les bons Pères doivent nous avouer que nous serons gratifiés demain de l'incomparable privilège d'une audience spéciale de Sa Sainteté le Pape Pie XII. Je reste figé, je pâlis d'émotion, et mon souper se fait léger. Imaginez... moi, moi, demain matin, je pourrai parler dans l'intimité avec Sa Sainteté le Pape Pie XII. La nuit se fait longue; les heures de sommeil courtes; ce n'est pas une illusion, tout a été prévu, demain je serai aux pieds du Vicaire du Christ. Mon voyage trouve dans cette occasion son point culminant; cette audience prend pour moi l'aspect d'une faveur divine particulière, pour laquelle mes actions de grâces ne cesseront jamais. Après l'Immaculée Marie, c'est au Rév. A. Gazé que je dois cette insigne faveur.

(à suivre)

Les créditistes veulent faire doubler le taux des allocations familiales

Lors d'une réunion plénière, tenue à Montréal, en la salle de la Nativité d'Hochelega, le 4 janvier, les dirigeants nationaux, provinciaux et locaux du mouvement créditiste canadien-français ont adopté à l'unanimité une résolution priant le gouvernement fédéral de "doubler le taux des allocations familiales, dès la présente session, sans pour cela augmenter les taxes ni les impôts." La même assemblée passa aussi à l'unanimité une résolution priant le gouvernement de la province de Québec "de mettre fin immédiatement à la dictature bancaire dans les limites de la province; de rétablir dès la présente session le système financier du Crédit Social, de façon à rendre tous et chacun des citoyens financièrement capables de se procurer en tout temps le nécessaire selon les possibilités productives de la province."

SAINT-PROSPER

Naissances :
M. et Mme Fridolin Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Louise, Noëline. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Laroche, porteuze Mlle Françoise Roy.

M. et Mme Joseph Grenier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Noël. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Rodrigue.

M. et Mme Emmanuel Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Claude. Parrain et marraine M. et Mme Jean Poulin de St-Georges.

M. et Mme Jean-Paul Laflamme font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Jean-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laflamme, Porteuze, Mlle Marguerite Laflamme.

M. et Mme François Vaillancourt font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie, Solange, Rolande. Parrain et marraine M. et Mme Ferdinand Vaillancourt, porteuze Mme Hormidas Giroux.

Gratification :
Mlle Ruth Samson a obtenu du Département de l'Instruction Publique une prime de \$20.00 par l'entremise de l'inspecteur Jean, pour succès dans l'enseignement.

Marguilliers :
M. Adolphe Laroche a été nommé marguillier pour remplacer M. Joseph Talbot sortant de charge. Les marguilliers sont: MM. Fri-

CHRONIQUE paroissiale

PAROISSE DE L'ASSOMPTION

Le dimanche :
Messes à 6 1/2 h., 8 h., 9 1/2 h., 11 h.

Sur semaine :
Messes à 6 1/2 - 7 1/4 - 8 h.
Confessions :
Samedi : 3 h. et 7 h. 30 p.m.
Veille des premiers vendredis
Tous les matins.
Heures de bureau :
10 à 12 h. et 3 à 5 h.

PAROISSE ST-GEORGES

Dimanche et fêtes :
Messe à 6 h., 8 h., 9.30 et 11 h.

Sur semaine :
Messes à 6 h. - 6.45 - 7.30 h.
Confessions :
Le samedi à 3 h. et 7 h. p.m.
Veille des premiers vendredis
Tous les matins.
Heures de bureau :
10 à 12 h. et 2 à 5 h.

dolin Roy, Joseph Morin et Adolphe Laroche.

Divers :
M. Camille Laroche a été nommé premier aide mécanicien en cas de feu ainsi que M. Elzéar Champagne comme volontaire.

Un euehre-bridge a été organisé par M. et Mme Jos P. Brousseau au profit du terrain de Jeux. Il a rapporté la somme de \$90.00.

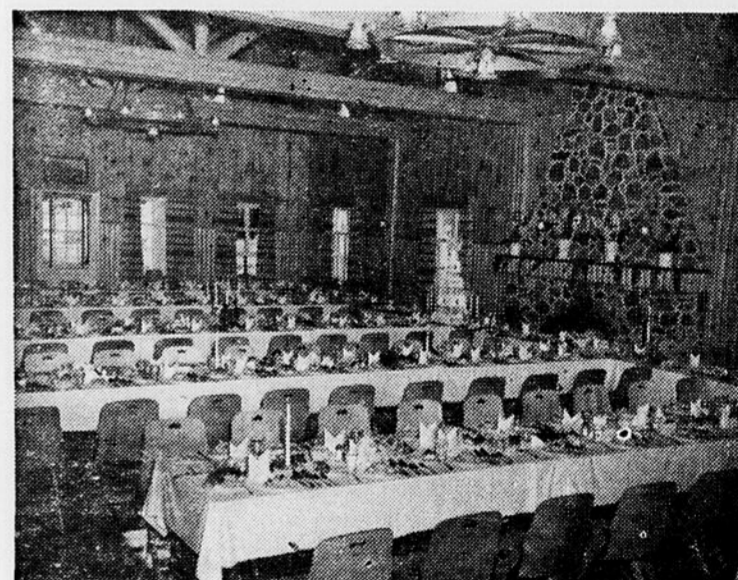
Fêtes des enfants :
Aux Rois, M. le curé a fait la fête des Enfants. Réunion à l'église, chants, sermon et bénédiction du St-Sacrement. Après cette cérémonie, il y eut distribution de friandises à la sacristie, vu que notre salle paroissiale est brûlée.

Assemblée des Fermières :
A l'assemblée du 9 janvier, présidée par Mme Hervé Champagne, présidente, formula ses vœux à toute l'assemblée et donna la parole à M. le curé qui lui aussi formula ses vœux et nous donna sa bénédiction. On fit raffé un coffret à bijoux, don de Mme Hervé Champagne et qui a été gagné par Mme Arthur Morin.

Concours de friandises :
1er prix: Mme Adolphe Laroche; 2e prix: Mme Wilfrid Gagnon; 3e prix: Mme Adolphe Parent; 4e prix: Mme Hervé Champagne; 5e prix: Mme Donat Binet; 6e prix: Mme Hormidas Poulin; 7e prix: Mme Roland Létourneau; 8e prix: Mme Fernand Boulet; 9e prix: Mme Eugène Brochu.

Notes sociales :
M. Yvan Côté, opticien de Drummondville est venu visiter sa mère, Mme Raoul Côté.
M. Paul-Emile Pruneau ainsi que M. et Mme Georges Fortier de (suite à la page 3)

ARNOLD LODGE



Spacieuse SALLE de réceptions où vous trouverez une atmosphère intime, tout en profitant d'un service d'hôtellerie complet.

St-Georges de Beauce - Tél. 355

PETITES ANNONCES

TRICOTEUSES DEMANDES :
Pour tricoter, des bas à carreaux. S'adresser à ALFRED BOISVERT, Boulevard Dionne, St-Georges Ouest (en haut du Café Beauceron) (tél. : 624, janv. 7-14)

PERDUE : Une paire de gants recouverts de fourrure. Nous espérons que la personne qui la retrouvera, la rapportera à : M. ROLAND INKEL au Nettoyeur J. A. Vachon & Fils.

TRACTEUR INTERNATIONAL TD-9 avec bulldozer et angledozer. Aussi une pelle pour érocher toute remise à neuf. LAURENT ROY, tél. : 470, C.P. 253, St-Georges de Beauce. nov. 26 dec. 3-10-17

DESIRE ACHETER collection (complète ou incomplète) des romans de Jules Verne. S'adresser à LE PROGRES, Ville St-Georges, tél. : 681; le soir tél. : 471-W.

LE CALENDRIER DE
chez nous
JANVIER
1953
PRÉSENTÉ PAR
Molson's

<p>25</p> <p>MONTRÉAL, 1923 - OMER PERRAULT S'ENTRAÎNE POUR TRAVERSER LA MANCHE À LA NAGE</p>	<p>26</p> <p>ST-HUBERT, 1923 - UNE POULE AURAIT PONDU UN ŒUF PORTANT L'INSCRIPTION LE MONDE FINIRA EN 1926</p>	<p>27</p> <p>QUÉBEC, 1721 - DÉPART DE LA PREMIÈRE MALLE-POSTE POUR MONTRÉAL</p>	<p>28</p> <p>MONTRÉAL, 1923 - ON EXPOSE LA "LAVOIE", 1^{ère} AUTOMOBILE ENTièrement construite à Montréal</p>
<p>29</p> <p>MONTRÉAL, 1929 - L'HOMME FORT ARTHUR GIROUX LÈVE D'UNE SEULE MAIN 236 LIVRES AU-DESSUS DE L'ÉPAULE</p>	<p>30</p> <p>QUÉBEC, 1920 - PROJET D'UNE ÉCOLE CULINAIRE POUR HOMMES</p>	<p>31</p> <p>QUÉBEC, 1920 - JOE MALONE ÉTABLIT UN RECORD EN COMPTANT 7 POINTS RHUMS DE QUÉBEC 10 ST. PAT'S DE TORONTO 8</p>	<p>Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.</p>

78ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les bénéfices atteignent de nouveaux sommets. — Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, à son siège social, à Montréal, le mardi 13 janvier, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 78ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 29 novembre 1952, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ulric Roberge, montre que la Banque a réalisé de nouveaux et importants progrès.

Les bénéfices se chiffrent par \$2,350,043 à rapprocher de \$2,270,571 en 1951. Ils ont été répartis comme suit: Provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$803,813, contre \$713,354 l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,000; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178; dividendes, \$700,000. Une somme de \$500,000 a été portée au Fonds de réserve, ce qui laisse au compte des Profits et Pertes un solde créditeur de \$401,092.

Les dépôts, en augmentation de près de 29 millions, s'élevaient au total sans précédents de \$476,629,447. Les dépôts du public ne portant pas intérêt sont passés de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, qui se sont accrus de plus de 24 millions, forment une somme de \$341,528,334.

L'actif total de la Banque, accusant une augmentation de \$28,747,105 durant l'année, s'établit au chiffre record de \$493,216,690. L'actif continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'élevaient à \$77,657,650 et représentent 16.29% du passif envers le public, à rapprocher de 17.54% à la fin de l'exercice antérieur. L'actif rapidement réalisable s'est accru de \$263,922,659 à 17.54% à la fin de l'exercice antérieur, en comparaison de 58.94% l'année précédente.

Les prêts et escomptes se chiffrent par \$170,196,225, à rapprocher de \$176,161,596 au 30 novembre 1951. La somme des placements de la Banque s'élevait à \$219,269,422 soit une augmentation de \$36,440,037.

M. Roberge a déclaré, en terminant, que le Conseil se plait à reconnaître le dévouement et la loyauté du personnel, et qu'il a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni général de 12%.

Le président, M. Charles St-Pierre, a fait allusion au prodigieux développement économique du Canada depuis la guerre et montré que la province de Québec y a participé dans une large mesure.

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays, a fait observer le président. Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la course des prix tourne à son préjudice. Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15%, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer, et il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat.

M. St-Pierre a signalé que l'inflation des prix constitue toujours un danger latent, et il a mis le public en garde contre les abus de crédit. "Il est bon d'y regarder à deux fois, a-t-il dit, avant d'hypothéquer ses revenus futurs."

Après avoir indiqué que le commerce extérieur du Canada a fait de nouveaux progrès l'année dernière, le président a fait remarquer que nos exportations à destination des pays de la zone du sterling ont fléchi de 30% en octobre et que, par conséquent, il serait urgent de diversifier davantage nos débouchés.

Plusieurs pays qui ont reconstitué leurs outillages, a-t-il ajouté, réapparaissent sur les marchés du monde où ils offrent parfois leurs articles à des prix inférieurs à ceux d'articles similaires fabriqués au Canada. Cet écart tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances. Il semble donc, en a-t-il déduit, que la révision des prix de revient est l'un des problèmes les plus urgents qui s'imposent à l'attention des industriels canadiens.

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années, a conclu le président de la Banque Canadienne Nationale. Mais elle ne saurait se prolonger indéfiniment, d'autant moins qu'elle a été entretenue jusqu'ici par des causes anormales. Il régnera encore cette année, dans notre pays, une grande activité économique, mais le moment semble venu de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parler à toute éventualité.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Nouvelles de St-Gédéon

Peur bleue:
M. et Mme Gérard Gendreau ont eu la peur de leur vie, vendredi soir, le 9, lorsque se dirigeant vers St-Georges de Beauce, ils arrivèrent sur la scène d'un sérieux accident de la route. M. Gendreau s'empressa immédiatement d'aider les blessés pendant que Mme Gendreau voulait signaler le danger. A peine Mme Gendreau avait-elle fait quelques pas qu'elle vit venir à vive allure une automobile dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes. Le conducteur fit de son mieux pour arrêter son véhicule, mais celui-ci semblait hors de contrôle et se dirigeait sur Mme Gendreau qui à ce moment là avait gravi le rempart de neige à droite du chemin. Voyant l'automobile arriver sur elle, Mme Gendreau se jeta à la renverse et roula dans le chemin. L'automobile alla donner du nez précisément à l'endroit où se trouvait l'instant d'avant Mme Gendreau. Personne heureusement ne fut blessé, mais M. et Mme Gendreau en sont restés avec une peur bleue, comme on dit et c'est en tremblant encore qu'ils racontent l'aventure de vendredi dernier.

Gratification à M. J.-Roch Doyle
M. Jean-Roch Doyle, instituteur à St-Gédéon, a reçu du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur P. E. Pagé, une prime de \$20.00 dollars pour succès dans l'enseignement.

Naissances:
Joseph, Victor, Rémi Bégin, fils de M. et Mme Paul-Emile Bégin (Juliette Nadeau). Parrain et marraine, M. et Mme Victor Landry, oncle et tante de l'enfant.
Joseph, Renald, Robert Landry, fils de M. et Mme Ovide Landry (Jeannette Quirion). Parrain et marraine, M. et Mme Robert Landry, oncle et tante de l'enfant.
Marie, Claire, France Nadeau, fille de M. et Mme Florian Nadeau (Réjeanne Tanguay). Parrain et



marraine M. et Mme Léon Jolicoeur oncle et tante de l'enfant.

Marie, Noella, Nicole Gagné, fille de M. et Mme Ovide Gagné (Rose-Aimé Couture). Parrain et marraine M. et Mme Albéric Perron de St-Honoré de Shenley, oncle et tante de l'enfant.

Marie, Noella, Francine Cliche, fille de M. et Mme Henri-Louis Cliche (Germaine Poulin). Parrain et marraine M. et Mme Joseph Moreau, oncle et tante de l'enfant.

Joseph, Fernand, Gilles Dupuis, fils de M. et Mme Albert Dupuis (Angéline Quirion). Parrain Jean-Noël Dupuis, frère de l'enfant, marraine Rose-Irène Quirion, cousine de l'enfant.

M. Florian Catellier à son dernier repos

Mercredi le 7 janvier 1953 avaient lieu en l'église de Saint-Georges les funérailles de M. Florian Catellier, époux de Dame Marie-Ange Rancourt, décédé subitement à sa résidence, samedi matin le 3 janvier.

Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rendus rendre les derniers devoirs à cet homme disparu si soudainement. La croix était portée par M. Joseph Bérubé, accompagné de M. Alfred Bérubé. Les porteurs d'honneur étaient des compagnons de travail: MM. Camille Poulin, Hervé Poulin, Darius Poulin, Henry Rancourt, John Gilbert et Jean-Marie Bilodeau. Le cercueil était porté par MM. Fernand Rancourt, Léopold Rancourt, Wilfrid Catellier, Alfred Catellier, Emile Poulin et Rodolphe Poulin. Un landau de fleurs précédait le corbillard, lequel était tiré par deux superbes chevaux noirs.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Odina Poirier, vicaire de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé Horace Labrecque, curé de St-Prosper, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean Poulin et Emmanuel Morin, ecclésiastiques de

l'Assomption et de St-Georges. Au chœur: Mgr H. Fortier, P.D., M. le curé Cloutier, de St-Jean de la Lande, M. le curé Roberge, de St-Robert Bellarmin, M. l'abbé Jacques, aumônier de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, M. l'abbé Cloutier vicaire de St-Georges, M. l'abbé Poirier, vicaire de St-Georges, M. l'abbé Bolduc, ecclésiastique.

La maison Gédéon Roy avait la direction des funérailles. Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

ST-ZACHARIE

Va-et-vient:
Assistait à l'exposition de l'École Ménagère de Ste-Germaine: M. le vicaire Eugène Tanguay, Mmes Rolande et Laurette Pisson, Cédulie Jacques, Hélène Parent, Astrid Lachance, M. Robert Tanguay, M. et Mme Wilfrid Tanguay, Mlle Mariette Gagné, M. et Mme René Tanguay et leurs enfants, Mme Alfred Faucher, M. et Mme Léopold Pruneau, M. Aurèle Faucher, M. et Mme Wilfrid Larivière, leurs filles, Mlles Thérèse, Hélène, Raymonde, M. Clermont Parent.

La Ruhe Ecolière
Ecole no 3
6e année: Jeanne d'Arc Morin 77.6; 5e année: Jeannine Sylvain 83.3; 4e année: Victoire Cloutier 86.4; 3e année: Nelson Larivière 86.4; 2e année: Réjeanne Lebreux 93.5; 1ère année: Thomas Giroux 91.8.

Inst. Mlle Laurette Rodrigue
Ecole No 4
7e année: Alcide Bouchard 75.1; 6e année: Patrice Larivière 85.1; 5e année: Jean-Louis Gagné 81.3; 4e année: Irène Bouchard 70.7; 2e année: Léon Larivière 70.9.

Inst. Mme Auguste Champagne
Ecole No 5
7e année: Clermont Doyon 89; 6e année: Louise Landry 83; 5e année: Jean-Claude Gagné 93; 4e année: Pauline Syvain 96; 3e année: Gabriel Gagné 91; 2e année: Guy Breton 97; 1ère année: Yves Gagné 97.

Inst. Mlle Blandine Roy

SAINT-PROSPER

(suite de la page 2)
Montréal, en promenade chez M. Hildevert Pruneau.

Mlle Alvine Samson est allée passer quelques jours à Québec à l'occasion de la nouvelle année.

A l'hôpital:
Madame Napoléon Samson gravement malade à l'hôpital de Beauceville.

Mlle Céline Binet à l'hôpital de St-Georges.



Thérèse LeMay-Lavoie
AVOCATE
Heures de bureau: 3 h. à 6 h. p.m. tous les jours sauf le samedi
EDIFICE CENTRAL
1ère ave Est
St-Georges
TEL. 551

Dr L. P. PELCHAT
Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux. Tél.: 351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr L.-P. GAGNON
Chirurgien-Dentiste
1ère Ave — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

HUBERT GENDREAU, O. D.
Optométriste — Spécialiste pour la vue.
— Verres ajustés —
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur appointment
Edifice Nicolas Tavel, 2ème plancher.
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Ville de St-Georges

GEORGES-E. THIBAudeau
M. R. A. I. C.
ARCHITECTE
ST-GEORGES DE BEAUCE
Tél. 508

GREGOIRE POULIN
Licencié en droit
Comptable public enregistré
1ère Ave
ST-GEORGES-EST
Tél. 353

PAUL-E. BAILLARGEON
AVOCAT
VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

JULES DEBLOIS, B. Sc. A., I. F.
Arpenteur Géomètre
Bornage, Lotissement, Cadastre, etc.
certificats de localisation
Bureau "Kennebec Construction Cie Ltée", Tél. 402
Rés.: 22ème Rue
VILLE SAINT-GEORGES-EST
Rés.: Tél. 297

DR VICTOR CLOUTIER
Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle
Le soir sur rendez-vous. — Aucun cas de maternité.
1ère Ave
ST-GEORGES-EST

DOCTEUR H.-G. HEBERT, B.S.C.
Médecin Vétérinaire
Tél. 123
352, 1ère Avenue
VILLE ST-GEORGES

DOCTEUR J. M. CHAMBERLAND
médecine générale
BUREAU: 10 h. à midi, 2 à 5 h., 7½ à 9 h. p.m. tous les jours
TEL. 670
1ère AVE EST
Edifice Central

LOUIS-ROBERT RUEL, I.S.C. C.A.
Comptable Agréé
Syndic Licencié
Tél. 559
1ère Avenue
ST-GEORGES, Bce

DOCTEUR RODOLPHE MAHEUX
MEDECIN OMNI PRATICIEN
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.
Ville St-Georges Est, — Près du pont — Tél. 61

PHARMACIE ST-GEORGES ENRG.
Benoît Morin, P. Ph., L. Ph.
PHARMACIEN CHIMISTE LICENCIÉ
1ère Avenue, St-Georges Est
(en face du Pont)
OUVERT TOUTS LES SOIRS
Spécialité: Prescriptions
Représentant exclusif des produits de beauté:
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél. 47-w
Bureau: 1ère Avenue
Tél. 49

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE
Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop.
Courtier d'Assurance, Agréé
BUREAU: 1ère AVE
Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10
ST-GEORGES-EST, Bce
P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres d'assurances vie, rentes viagères, fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
RÉS.: 26ème Rue
Tél.

Exigez de votre épicière ou restaurateur
l'eau minérale NATURELLE
ABENAKIS
Arthur Grenier Liée (Coca-Cola)
St-Georges de Beauce Tél. 109

Au Collège de l'Assomption

Concours de Noël

10 ^e année:	Yvon Rodrigue	83.8
Jean-Claude Morissette	Yvon Giroux	82
Hugues Champagne	Gilles Quirion	80
André Desrochers	Michel Cloutier	80
Raymond Dallaire	Guy Giguère	79.6
Lucien M.-Déchène	Yvon Lacasse	79.4
Laurian Turcotte	Gaston Rioux	79
Yvon Guimont	Marcel Poulin	76.4
Victor Pomerleau	Michel Gagnon	75.8
Bernier Fortin	Yves Poulin	75
Se et 9 ^e années:	Claude Lessard	74
Yvon Gilbert	Clément Quirion	70
André Drouin	Nicolas Mathieu	70
Le-Philippe Dallaire	Denis Poulin	68
Gaston Poirier	Michel Morin	67
Colomb Talbot	Clermont Quirion	64
Marcel Bolduc	Reynald Gagnon	57
Gaston Poulin	Paul Roy	53
Yvon Rancourt	Yvon Paquet	absent
Gaëtan Laflamme	Réal Gilbert	absent
Dorice Boucher		
Marquis Morin		
Marius Gilbert		
Jean-Nichol Roy		
Laurier Caron		
Jean-Louis Lacasse		
7 ^e année:		
Gilles Lemieux	87.9	
Maurice Beaudoin	84.9	
Clément Talbot	83.9	
Jacques Roy	79.8	
Gaston Thibodeau	79.5	
Roland Therrien	79.2	
René Morissette	78.8	
Claude Roberge	78	
Michel Poulin	74.4	
Claude Desrochers	73.3	
Jean Thibodeau	72.9	
Réjean Roy	70.3	
Jacques Larocque	70	
Rhéal Larocque	69.8	
Claude Bernard	65.7	
Roger Poulin	65.4	
André Grenier (Adrien)	64.9	
Léandre Vaillancourt	62.8	
André Grenier (Wilfrid)	61.1	
Jean-Marie Rodrigue	58.8	
Mario Provost	absent	
6 ^e année:		
Germain Poulin	90	
Paul-Yvan Poulin	88.4	
Gilles Bilodeau	87	
Martin Roy	85.1	
René Veilleux	80.1	
Bruneau Roy	76.8	
André Thibodeau	75.4	
Michel Morin	74.8	
Yvon Desrochers	73.8	
Gaston Poulin	73.5	
Aurèle Rodrigue	73.2	
André Quirion	72.7	
Guy Gilbert	71.6	
Bernard Poulin	70	
Jacques Doyon	67.7	
Jean Rhéaume	66.5	
Paul-Maurice Doyon	66.1	
Claude Morin	64.6	
Raymond Anto	62.4	
Claude Desmarais	61.8	
Denis St-Pierre	60.4	
Benoit Dubois	60.1	
Berthier Lessard	50.1	
Claude Rodrigue	49.2	
Jean-Marc Fortier	47.9	
Bertrand Laflamme	47.2	
Guy Fortin	47.1	
Carol Morin	47	
Martin Morin	40.6	
5 ^e année:		
Pierre Rodrigue	93	
Michel Poulin	91	
Jacques Gilbert	87.6	
Hubert Lacroix	87.4	
Roland Marceau	86.8	
Pierre Couture	86.2	
Charles Roberge	86.2	
Yvan Rodrigue	83.8	

Lettre des...

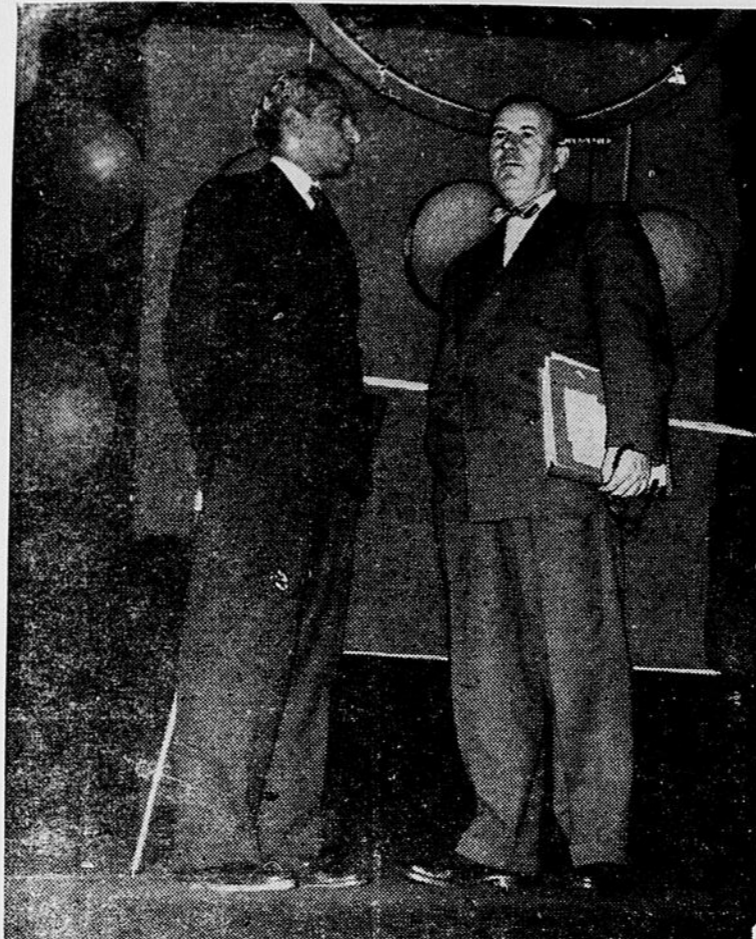
(suite de la 1^{ère} page)

Que dire maintenant de notre bon vieux Palais de Justice, à St-Joseph, qui a cent ans d'existence, du Petit Séminaire de Québec qui date de plusieurs siècles, etc., etc. ...

Sans doute que ces édifices ne rencontrent plus, sans réparations, les exigences modernes des nouveaux règlements du Département de l'Instruction Publique d'aujourd'hui. Mais est-ce que l'on va démolir tous les édifices qui ne possèdent pas ces qualifications? Dans l'affirmative, il faudrait détruire au moins 90% de tous nos édifices publics dans la province, et le département lui-même se garde bien d'en déce — puisqu'il ne l'a été qu'en l'année 1952 — et notre vieux collège, construit au temps des Bérubé, avait alors une valeur aussi considérable, au point de vue scolaire, que tous les autres collèges et couvents de son espèce, de sa qualité, et de sa condition, qui ont été construits à peu près à la même époque.

Pour nous en tenir à des édifices connus de tous les contribuables, parce qu'ils sont de la région, citons comme exemples les couvents de Beauceville, de St-Joseph, de Ste-Marie, les collèges de St-Joseph et de Ste-Marie qui datent tous d'au moins 40 ans.

Deux personnalités de l'Assemblée 1952



M. Krishna Menon, représentant de l'Inde, et M. Lester B. Pearson (Canada), Président de l'Assemblée, devant la tribune de la septième session ordinaire. C'est M. Menon qui a présenté la résolution en vue d'un armistice en Corée, que l'Assemblée a adoptée le 3 décembre 1952. La septième session, dont la première partie s'est terminée le 22 décembre 1952, reprendra le 24 février 1953.

Qui oserait prétendre sérieusement que ces édifices n'ont plus aucune valeur et qu'il va falloir payer la forte somme pour les démolir, alors qu'ils continuent et continueront longtemps encore à recevoir des légions d'écoliers et d'écolières, après les réparations qu'on leur a fait subir.

Si nous argumentons de la sorte et citons des exemples, messieurs les commissaires, ce n'est pas pour tenter de vous convaincre de faits dont la vérité s'étale aux yeux de tous, et que, avant l'Ordonnance du 7 mars 1951 vous avez vous-mêmes reconnus et admis par des opinions verbales et des résolutions enregistrées dans les minutes des assemblées de notre ancienne Commission Scolaire citées au bas de cette lettre, mais c'est pour justifier vis-à-vis nos contribuables et vous-mêmes, la conduite et la position que la Commission Scolaire de l'Assomption a prise en face du problème de la division de notre actif commun. Nous désirons qu'il reste à l'histoire que, de son côté, notre Commission Scolaire agit de bonne foi et conformément aux données de la justice. La vérité a ses droits.

Nous croyons à propos de vous rappeler ces résolutions que les commissaires du temps, sous leur serment d'office, ont proposées et adoptées à l'unanimité avant la séparation, indiquant que le collège était bon et réparable, et de noter que la dégradation de la valeur du collège, au point d'en faire une nuisance dont il faudra, d'après vous, se débarrasser au coût de destruction de cinq mille piastres (\$5,000.00?) n'est survenue qu'après la séparation. Si nous admettons ces contradictions, nous serions aussi tenus d'admettre que la vieille église de St-Georges pourrait être déclarée par vous une nuisance dont il faudrait se débarrasser, peut-être, au coût de cinquante mille piastres, s'il existait un texte de loi qui ferait à faire une remise équitable à la paroisse de l'Assomption.

Nous désirons aussi vous rappeler que ce bon vieux collège qui, depuis la séparation, n'aurait plus aucune valeur, avait été et est encore assuré contre le feu pour un montant de cinquante mille dollars (\$50,000.), soit pour environ les trois-cinquièmes de sa valeur réelle, comme chacun assure habituellement ses propriétés. Comment expliquer aux contribuables les primes dispendieuses qu'ils doivent payer par leurs taxes pour une bâtisse qui n'aurait, d'après vous, aucune valeur? Vous ne pourriez tout de même pas prétendre que vous auriez renoncé à cette indemnité de cinquante mille dollars si le collège avait été détruit par le feu? D'un autre côté comment la Commission Scolaire aurait-elle pu se justifier de demander le paiement d'une pareille somme pour la perte d'un édifice qu'ils disent eux-mêmes être une nuisance après la séparation.

Que le Surintendant de l'Instruction Publique n'ait jamais voulu approuver la réparation, l'agrandissement du vieux collège ou l'annexe que vous recommandiez dans vos résolutions auxquelles nous faisons allusion ci-dessus, nous nous rappelons que

ce refus n'a existé que pendant l'opposition faite par des citoyens de l'est qui exigeaient que le gros collège projeté fut construit dans l'est, et pour cette raison seulement. Une fois que le démembrement de la Commission Scolaire fut décrété par le gouvernement, vous auriez pu, si vous l'aviez voulu, obtenir facilement cette autorisation, comme elle a été obtenue ces dernières années par les Commissions Scolaires de notre région, Beauceville, St-Joseph, St-Ephrem, Ste-Marie, qui ont agrandi ou réparé leur collège ou couvent, ou qui leur ont bâti une annexe.

Ce n'est pas notre intention de vous importuner de blâmes pour cette construction neuve qui vous apporterait peut-être plus de confort et de fierté paroissiale. Il était de votre affaire de décider si votre situation financière vous justifiait d'entreprendre cette nouvelle construction et d'abandonner ou de raser la vieille, mais pas aux dépens, en partie, de l'Assomption. C'était votre droit de dépenser deux cent mille piastres de plus que vous auriez coûté la modernisation du vieux collège et de détruire, en plus, la part de l'actif que vous possédiez dans cet édifice; mais vous conviendrez sans doute avec nous que le bon sens, la loi et le huitième commandement de Dieu vous interdisent de détruire en même temps la part de biens qui revient à l'Assomption. Nous nous résoudrions difficilement à taxer nos gens pour récupérer la somme que vous nous feriez perdre et dont nous avons besoin, et qui nous appartient.

Il ne faut pas oublier que, pour se conformer aux décrets d'Authorities Supérieures, l'Assomption a été obligé d'acheter aux prix élevés d'aujourd'hui, deux terrains scolaires, de bâtir un collège et un couvent neufs, sans parler d'une église, d'un presbytère et d'une salle paroissiale, et cela sans aide ni remise quelconque de notre paroisse-mère. Nous pensons que, non seulement nous avons le droit, mais le devoir d'exiger notre juste part de l'actif de notre ancienne Commission Scolaire.

Vous ne pouvez pas justifier la prétention erronée contenue dans votre lettre du 12 novembre que le terrain de notre ancienne Commission Scolaire n'a aucune valeur parce qu'il ne pourrait être utilisé que pour des fins scolaires. Cette condition au moment de l'achat a été remplie. Pendant quarante ans même ce terrain a été utilisé uniquement pour fins scolaires. Cette condition ne pouvait pas engager l'avenir indéfiniment. Cette stipulation qui apparaît au contrat de vente d'une petite partie de ce terrain équivaudrait autrement à une prohibition d'aliéner la chose vendue, prohibition que l'article 970 de notre Code Civil déclare nulle.

De plus, aucune restriction de ce genre n'existe sur le contrat d'achat de 1944 qui couvrait la plus grande partie de ce terrain. Le contrat de 1913 pour l'achat du terrain, qui sert de cour en avant du collège, dit simplement que l'acheteur devra payer un montant additionnel de trois cents piastres (\$300.00) si ce dernier terrain vient à servir à d'autres fins que des fins scolaires.

Il n'y a aucun doute que le terrain que possède maintenant votre Commission, à grandeur égale, a une valeur commerciale pour le moins aussi considérable que ceux que nous avons dû acheter dans l'est pour la construction de nos écoles. L'achat des terrains de l'Assomption a été fait au prix moyen de quatorze sous du pied carré, et leur surface offre une pente assez prononcée; alors que votre terrain ne demande à peu près aucune nivellation et est mieux situé que le nôtre.

En prenant comme base le prix de \$0.14 du pied carré pour votre terrain qui a une superficie admise par tous de deux cent soixante-quatorze mille piastres carrés (274,000), après avoir déduit le terrain affecté par le ruisseau Jérôme, vous arrivez au prix global de trente-huit mille trois cent dix-neuf piastres (\$38,368), alors que les experts l'ont évalué à trente-six mille deux cent vingt piastres (\$36,220.00).

Nous ne voudrions pas passer sous silence le fait que nous avons déjà reçu seize mille piastres (\$16,000.00) en indemnité, par votre intermédiaire. Mais il ne s'agit pas d'une générosité, car la générosité est un complément à la justice. Justice doit d'abord être faite. Nous avions onze mille cinq cents piastres (\$11,500.00) en caisse au moment de la séparation, dont six mille un cent piastres (\$6,100.00) était à nous. Nous avons réussi à obtenir de vous, quatre mille piastres (\$4,000.00). Vous jouissez encore de notre balance, soit deux mille un cent piastres (\$2,100.00), argent sonnante, alors que nous sommes dans le besoin du début et que nous devons emprunter et taxer pour une somme équivalente, en plus de taxer pour loger nos garçons au prix de sept mille deux cents piastres (\$7,200.00), alors que vous utilisez, remarquablement bien, depuis deux ans la presque totalité de nos biens, gratuitement, et sans remboursement.

Quant au douze mille piastres (\$12,000.00) restant, qui fait la différence, il provient de notre part d'octroi du gouvernement, payé après la séparation, payé par votre intermédiaire, mais à la condition imposée par le département, que cette somme nous soit remise aussitôt reçue, tel qu'en fait foi copie annexée à la fin de cette lettre. Nous n'aimons donc pas l'emploi abusif du mot générosité en cette circonstance. Nous sommes encore trop loin de la limite où finit la justice et où commence la générosité.

En résumé, et pour terminer cette lettre, peut-être un peu longue, que nous écrivons et rendons publique parce que votre manière de procéder par les journaux nous y contraînt et avant de pousser plus loin nos procédures en appel, nous sommes prêts à faire des concessions, si vous vous montrez disposés à régler raisonnablement, sur une base équitable.

Comme première mesure pratique, nous vous suggérons une nouvelle entrevue à un endroit et une date que pourront fixer les deux présidents.

Sincèrement vôtre,
Municipalité Scolaire de l'Assomption
par: Charles Desrochers
Secrétaire

Documents annexés, tel que mentionné dans cette lettre
10— Lettre du Surintendant

100-52
"Québec le 30 avril 1952

M. Fernand Michaud, sec.-trés.
Commission Scolaire de St-Georges, Beauce

"Monsieur,
Je désire vous informer que nous détenons actuellement un chèque au montant de \$14,712.63

Nous — on exige le
GIN CANADIEN ALOUETTE
GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquettes recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

fait à l'ordre de votre commission scolaire en paiement du solde des subventions dues pour l'année 1950-51.

Nous serons heureux de vous adresser ce chèque dès que vous nous aurez donné l'assurance que votre Commission Scolaire remettra sans retard la part qui revient à celle de l'Assomption, en règlement partiel et temporaire du partage de l'actif et du passif qui doit être effectué conformément aux dispositions de l'article "78" du code scolaire.

Je vous fais cette demande en vue d'obtenir pour les deux parties en cause le partage immédiat des primes de traitements, attendu qu'il n'existe pas de litige sur cet item.

Comptant sur votre entière collaboration à ce sujet, je demeure
Bien sincèrement vôtre,

Le Surintendant de l'Instruction Publique,
(Signé)
O.-J. Désaulniers

P. S. — Publication continuera la semaine prochaine.

Activités de la...

(suite de la 1^{ère} page)

En France JACQUES JANSEN est favorablement connu à l'Opéra et à l'Opérette, il est baryton du Théâtre Marigny à Paris. Plusieurs d'entre nous se souviennent sans doute d'un de ses films: L'enfant Perdu dont il était la vedette dans

le rôle d'un chanteur d'opéra. Dans cet excellent film, M. Jansen chantait entre autres l'"Air de Figaro" du Barbier de Séville et un charmant "Berceuse".

La date des autres concerts n'est pas encore fixée, nous cherchons à rejoindre certains artistes très en demande, nous espérons les obtenir pour le printemps prochain. Nous tiendrons les lecteurs au courant de nos activités, au fur et à mesure qu'il y aura de nouveaux développements.

Dès maintenant, les membres qui ont pour mission de recruter de nouveaux abonnés ont entrepris leur travail. Pour leur faciliter la tâche, nous publions la liste des collaborateurs, ainsi chacun pourra faire parvenir son abonnement:

Beauceville: Mme Dr Armand Beauchesne.

St-Joseph: Mmes Paul-Henri Roy, St-Martin: Mlle Pauline Poulin, St-Gédéon: Mme Yvon Gilbert, St-Prospère: M. Ligori Larochelle, St-Côme: M. Rhéal Mathieu.

St-Georges: Mlles Thérèse Bolduc, Noëlla Dionne, Hélène Labbé, il., Thérèse Gilbert, Paulyne Poulin, Pierrette Lacroix, il., Jeanne d'Arc Poirier, inst. Gabrielle Poulin (banque de Montréal) Yolande Poulin (Banque Canadienne) Madeleine Giroux (Banque Royale) Andrée Lacroix, Claudette Veilleux, Monique Cléche, Marcelle Gilbert, Céline Rodrigue (ouest) Raymond de Gilbert (Institut Familial) Louise Carignan (couvent), MM. Jacques Hébert, Robert Pinault, Claude Poulin (Kit) Gonzagues Thibodeau (séminaire).

En vente chez nos distributeurs.

J.A. VACHON & FILS
Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.

Faites votre chez-vous à Montréal au
Central Lodge
Résidence Hôtel
2057 rue VICTORIA (à l'arrière d'Eaton)
Tél. Lancaster 3848 - Mme Y. Bibault

- Propreté - Confort - Service

NETTOYAGE — PRESSAGE — TEINTURE
ENTREPOSAGE DE FOURRURES

J.A. VACHON & FILS
VILLE ST-GEORGES BEAUCE

GILBERT
Radio & Télévision Service Enrg.
Antonio GILBERT, M. EL. R. T. U., prop.

SPECIALISTES DE LA REPARATION
Radios - Télévision
Laveuses - Fers à repasser
Grille-pain - Moteurs
Générateurs - Démarreurs
etc., etc., etc.

● Membre de Corporation des Maîtres Electriciens de la province de Québec
● Membre de l'Association de Radio-Techniciens Unis de la province de Québec

Sur un simple appel au No 444, nous irons chercher vos accessoires et nous vous retournerons dans le plus bref délai.

GILBERT RADIO & TELEVISION SERVICE ENRG.
2^e AVENUE, coin 22^e AVENUE - VILLE ST-GEORGES-EST - TEL.



CASSEROLE SAUMON-AU-FROMAGE — Des triangles de pain croustillant, beurré, garnis de petites bulles de fromage soufflé, voilà la décoration de ce plat si attrayant qui constituera le mets principal d'un bon repas. — Au centre, une succulente sauce blanche au saumon faite de bon lait si riche en éléments nutritifs et pour relever la saveur, de l'oignon et du jus de citron.

Chez les Quilleurs

4 JANVIER 1953

Ligue Commerciale mixte, lundi soir, 7 h. 30

	Dj	Pg	Pp	total	points
FARMER STORE	24	17	7	12,348	23
BANQUE CANADIENNE	24	14	10	12,014	17
BOULANGERIE ST-GEORGES	24	9	15	12,192	13
DIONNE SPINNIN G Mills	24	8	16	11,757	11

Plus haut simple chez les dames : Colette Rodrigue 171
 Plus haut simple chez les hommes : Yvon Guimont 207
 Plus haut triple chez les dames : Paulyne Morissette 418
 Plus haut triple chez les hommes : Jean Coulombe 465

Ligue Bureaux mixte, mardi soir, 7 h. 30

	Dj	Pg	Pp	total	points
NETTOYEUR J. A. VACHON	24	20	4	11,987	28
GARAGE ROD. POULIN	24	17	7	12,004	22
J. L. et C. GAGNE	24	7	17	10,770	9
KENNEBEC CONSTRUCTION	24	4	20	10,396	5

Plus haut simple chez les dames : ANDREE LACROIX 173
 Plus haut simples chez les hommes : LUCIEN MORISSETTE 174
 Plus haut triple chez les dames : ANDREE LACROIX 394
 Plus haut triple chez les hommes : LUCIEN MORISSETTE 397

Ligue Légion Canadienne, mercredi soir, 8 h.

	Dj	Pg	Pp	total	points
RECRUES	33	22	11	15,732	23
MARINE	33	16	17	15,445	23
AVIATION	33	15	18	14,732	19
ARMEE	33	33	20	14,433	18

Plus haut simple chez les dames : Mme P.-E. Provost 140
 Plus haut simple chez les hommes : J.-Guy Rancourt 186
 Plus haut triple chez les dames : Mme Fernand Fecteau 364
 Plus haut triple chez les hommes : Jos. Péloquin 421

Ligue Rexall, mercredi soir, 9 h. 30

	Dj	Pg	Pp	total	points
DOW	30	17	13	17,396	24
BRADING	30	16	14	17,374	22
SEAGRAMS	30	13	17	17,312	18
MOLSON	30	14	16	17,134	16

Plus haut simple chez les dames : Dorothy Rodrigue 154
 Plus haut simple chez les hommes : Réal Carrier 168
 Plus haut triple chez les dames : Edith Morin 411
 Plus haut triple chez les hommes : Réal Carrier 456

Les registres de décembre

Paroisse St-Georges

Baptêmes :
 4— Joseph, Henri, Renaud à Germain Paquet et Rita Bouque, Parrain et marraine M. et Mme Julien Paquet.
 7— Marie, Colette, Marthe, à Jean-Chs Turcotte et Géraldine Boucher. Parrain et marraine M. et Mme Willard Bolduc.
 8— Paul, Richard, à Léopold Ouellet et Estelle Lévesque, Parrain et marraine M. Bertrand Dionne et Mlle Blandine Diéne.
 9— Joseph, Claude, Michel, à Adélar Robin et Johanna Proulx. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Giroux.
 18— Marie, Catherine, Renée, à Henri-Ls Roy et Gertrude Tardif. Parrain et marraine M. et Mme Eugène Fortin.
 22— Marie, Noëline, Suzanne, à Adolphe Busque et Auréa Vachon. Parrain et marraine M. et Mme Léo Busque.
 28— Joseph, Karel, Cléo, à Roland Deblais et Colombe Thibaudeau. Parrain et marraine M. et Mme Cléo Thibaudeau.

Sépultures :
 8— Jacques Poulin, 7 mois.
 26— Mme Ernest Veilleux, 56 ans.
 27— Gaétane Rodrigue, un jour.

Paroisse de l'Assomption

Baptêmes :
 7— Joseph, Fernando, Jacques, Dostie, à Florian Dostie et de Candide Lord. Parrain Fernand Morin, marraine Anita Dostie.
 7— Marie, France, Jocelyne Rodrigue, à Patrick Rodrigue (Yo-

28— Gagné: Marie, Suzanne, Lisette, à Fernand Gagné (Simonne Rancourt). Parrain et marraine M. et Mme Donat Morin.
 Gagné: Marie, Suzanne, Claire, Lucie, à Hercule Gagné (Suzanne Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Léonce Cloutier, grands-parents.
 31— Caron: Joseph, Clermont, Pierre, à Germain Caron (Aline Paquet). Parrain et marraine, M. et Mme Clermont Turcotte.
 31— Dubois: Joseph, Doris, Paul à Onésime Dubois (Emma Audet) Parrain M. Rosaire Dubois, cousin; marraine Jeannine Audet, tante.

Sépultures :
 5— Wilfrid Morin, 52 ans.
 22— Clarisse Rancourt, 60 ans.

TROPHÉE COMRIE

TOURNOI REGIONAL D'UN JOUR

Beauce-Dorchester-Frontenac

L'organisation du tournoi régional de Beauce-Dorchester et Frontenac est heureuse de faire savoir au public, qu'elle a déjà reçu des inscriptions pour la disputation du Trophée Comrie, et du championnat régional. Les joueurs qui appartiennent à une ligue organisée et considérée comme intermédiaire ne peuvent faire parti du tournoi. Les clubs inscrits sont tous déterminés à se rendre en final... et le peu de connaissance que nous avons du hockey en général et des joueurs en particulier, nous donne la certitude que les joutes seront très contestées, et que le hasard seul peut-être, sera l'artisan de l'équipe victorieuse. Comme par les années passées, le tournoi sera sous l'habile direction des arbitres de la "Quebec Amateur Hockey Association."

Nous pouvons prendre encore quelques inscriptions, mais il serait bon de vous hâter, car nous ne pouvons cette année inscrire plus de douze clubs. La paroisse qui aimerait faire plaisir aux jeunes fervents du hockey se fasse un devoir de s'inscrire au plus tôt, afin de ne pas essayer un refus. N'oubliez pas que le 23 janvier est le dernier jour pour s'inscrire. Inutile de se présenter à l'organisation après cette date... il sera trop tard.
 L'inscription commence immédiatement et se terminera vendredi, le 23 janvier. Ce même soir, au Centre Récréatif, aura lieu le tirage pour la position des équipes. Nous demandons à chaque club de se faire représenter. Si vous ne voulez pas subir un regret, veuillez communiquer sans retard avec M. Jean-Marie Bilodeau, casier postal 215, Ville St-Georges, ou appeler le numéro 271 entre 9 heures et 11 heures a.m. ou 2 heures et 5 heures p.m.; à l'exception du samedi après-midi et du dimanche.
 Dites à vos amis que le 25 janvier au soir, vous serez au Centre Récréatif de St-Georges, afin de passer la soirée la plus excitante de l'hiver.
 Bienvenue à tous!

L'ORGANISATION

CEDULE DES QUILLES POUR LA SEMAINE

Ligue Commerciale mixte
 19 janvier :
 Boulangerie St-Georges vs Dionne Spinning — Allée 1-2
 Farmer Store vs Banque Canadienne Allée 3-4

Ligue Bureaux mixte
 20 janvier :
 Kennebec Construction vs Nettoyeur J.-A. Vachon Allée 1-2
 J.-L. & C. Gagné vs Garage R. Poulin Allée 3-4

Ligue Légion Canadienne
 21 janvier :
 Marine vs Recrues — Allée 1-2
 Armée vs Aviation — Allée 3-4

Ligue Rexall
 21 janvier :
 Dow vs Molson Allée 1-2
 Seagram vs Brading Allée 3-4

SAINT-PROSPER

M. et Mme Joseph P. Brousseau et leurs fils Conrad et Charles sont allés passer le temps des fêtes en Gaspésie.
 Statistiques de 1952 à St-Prospér:
 Baptêmes: 113; mariages: 20; décès: 24; Familles: 550; âmes: 3,062; communicants: 2,367; non communicants: 695. Il y a 1,598 personnes du sexe masculin et 1,464 du sexe féminin.

La grande fine des genièvres

Stone Jar HOLLANDS Genever

INCORPORABLE à cause de sa grande finesse et son goût exquis. Il est doux — délicat et léger.

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

Jacques Jansen à Radio-Carabin

Jacques Jansen est une des plus grandes voix de France. C'est le meilleur interprète de l'oeuvre maîtresse de Claude Debussy, l'opéra "Pelléas et Mélisande". Il a chanté ce célèbre opéra au Metropolitan et l'a enregistré en entier sur disques pour Columbia. Au cinéma Jansen tenait tout récemment la vedette dans un des grands succès du film français "L'enfant perdu". Jacques Jansen vient à Montréal créer pour l'Amérique la nouvelle opérette de Vincent Scotto "Violettes Impériales". On verra d'ailleurs cette opérette à l'écran, où Luis Mariano chante le rôle que Jansen tiendra sur la scène.
 Les radiophiles pourront entendre ce grand baryton français à l'émission du 21 janvier de Radio-Carabin. Jansen a déjà d'ailleurs été invité d'honneur de l'émission Brading au cours des saisons passées et il compte un grand



"Scène d'hiver" croquée sur le vil : les castellers qui animent les marionnettes de Pépinot et Capucine, la populaire émission hebdomadaire de CBFT, se protègent de la neige avec casques et lunettes appropriés... On reconnaît de gauche à droite Charlotte Boisjoli, Fernand Doré, Jean Boisjoli et Marie-Eve Léonard.

Sur la scène...

(suite de la page 8)
 retenu par une blessure, mais on le reverra bientôt sur l'alignement.

Clément Rhéaume a passé de durs moments dans les filets; les attaques en trop grand nombre expliquent les scores élevés.

Nous omettons de donner nos impressions sur Bilo-deau et Déchène car nous n'avons pas eu l'occasion de les rencontrer.

DANS LES AUTRES CLANS...

Beauceville

Est-ce que Jacques Lavoie avait réellement les qualifications nécessaires pour devenir le pilote du Beauceville? Nous en doutons maintenant, probablement qu'il y a des joueurs du Beauceville qui savent à quoi s'en tenir.

La perte du prolifique scoreur qu'était Marcel Poulin affaiblit considérablement le Beauceville et celui qui s'en ressent le plus est le jeune Raymond qui n'a pu faire mieux que de fournir deux assistes à St-Georges lundi soir.

La question du cerbère a aussi tracassé l'actif président du Syndicat Sportif, M. Laurent Poulin qui devra peut-être payer pour les services de Marc Jolicoeur. Pourquoi pas? Après tout, on arrive bien à donner d'étonnantes salaires aux Lavoie-Turcotte et Villeneuve...

St-Joseph

Les "connaisseurs du hockey", association locale dont nous ne faisons pas partie, prétend que les gars du chef-lieu se classeront... derniers.

Veillez excuser notre franchise, mais si ils se trompent, nous serons les premiers à nous en réjouir.

La raison invoquée de ce grave jugement est qu'un club ne peut compter sur trois joueurs pour gagner. Nous secondons cette affirmation qui nous semble juste et nous osons dire que l'arrière-garde du St-Joseph est très très faible...

Vallée-Jonction

Nous prédisons sans crainte que le Vallée ne terminera pas en première position.

Notre excellent ami Emilien Cliche n'en croira pas ses yeux lorsqu'il verra notre prédiction; pourtant le Vallée a beau faire de magnifiques joutes, nous croyons qu'il devra encore attendre avant de cueillir le titre de champion de la ligue de Beauce.

Ste-Marie

A notre avis le Baronet est le club le plus intéressant à voir évoluer.

Grâce aux services de Dawson dans les buts, Simard et Côté à la défense et des scientifiques Boulet et Gingras, ils sont le plus dangereux rival du St-Georges.

Contrairement aux années passées, Roland Lacroix et ses coéquipiers demeurent de parfaits sportifs sur la glace et sauront par ce fait devenir très populaires chez nous.

Seul Marcel Poulin fait ses désagréables et dangereuses scènes, mais en vieillissant il deviendra sûrement comme Lacroix est aujourd'hui...

CEDULE DE LA SEMAINE

Vendredi, 16 janvier :
 Vallée vs Ste-Marie
 St-Georges vs St-Joseph
 Dimanche, 18 janvier
 St-Georges vs Vallée
 St-Joseph vs Beauceville
 Mardi, 20 janvier
 Ste-Marie vs St-Georges

GRANDE VENTE

commençant vendredi le 16 janvier

AUBAINES INCOMPARABLES

20 MANTEAUX DE FOURRURE :
 Lapin japonais, Scal brun, noir, gris, Pattes de mouton, Dos de ras musqué
 à PRIX pour ECOULEMENT rapide

150 MANTEAUX de DRAP assortis
 à partir de \$9.95 jusqu'à \$59.75

50 COSTUMES tailleur et couturier
 à partir de \$9.95 jusqu'à \$39.75

500 ROBES NOUVELLES :
 lainage, taffetas, velours, crêpe
 à partir de \$2.95 - \$4.95 - \$12.95 - \$14.95

JUPES, BLOUSES, CHAPEAUX
 A MOITIE PRIX

Il faudra vous rendre compte vous-même, pour comparer nos marchandises et nos prix, afin de ces aubaines qui vous sont offertes au

Salon de modes Chez JULIENNE Enr.

St-Georges — Tél. 291

REDUCTION SUR TOUS LES BIJOUX

chez

Ephrem Poulin

Les escomptes varient entre 10% à 33 1/3%

Une visite vous convaincra des aubaines offertes.

Si vous n'avez pas encore votre parure de pierres du rhin, venez la choisir...

S'il vous manque un bijou pour vos sorties de l'hiver, nous l'avons.

1ère Avenue -- Ville St-Georges Est

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Funérailles de M. Alcide Bégin à Sainte-Germaine

Les imposantes funérailles de M. Alcide Bégin, inspecteur au Ministère de la Colonisation, époux de Dame Rose-Anna Cloutier, décédé le 4 janvier 1953 à l'âge de 57 ans, à l'Hôpital de St-Georges, ont eu lieu le 7, en l'église de Sainte-Germaine du Lac-Etchemin, Dorchester, et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à l'égard de cet homme dévoué qui a mis au service de sa paroisse ses dons remarquables de chanteur, et de condoléances à l'adresse de sa famille distinguée.

Après la levée du corps, faite par M. l'abbé Louis-Marie Vachon, cousin, Mgr Hilaire Chouinard, P.D., V.F., chanta le service, assisté de MM. les abbés Eugène Descombes et Claude Villeneuve comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Eugène Dussault, curé de St-Simon, et M. l'abbé L. M. Vachon, professeur au séminaire de St-Victor, assistaient au chœur.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Emile Ferland, exécuta la messe grégorienne. M. Paul-Eugène Verreault, de Québec, interpréta "Grand Dieu" de Dom Deprez et "Vierge Sainte" de M. A. B. Chabot était à l'orgue.

Le cortège était précédé de la croix, portée par M. J.-S. Pouliot, et du drapeau de la Ligue porté par M. Johnny Bernard.

Portaient le cercueil : MM. Aimé Fortin, Léonce Lessard, Laurent Nadeau, Adrien Bouchard, Adrien Poulin et Oram Gagné.

La quête fut faite par MM. Adélarde Maheux et Ernest Giguère. M. Benoît Lafamme dirigeait les funérailles.

M. Bégin laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Dame Rose-Anna Cloutier; ses enfants, Li-

guori, Lucille (Mme Laurent Verreault) et Paul-Maurice Bégin; son gendre, M. Laurent Verreault, de St-Georges; Mmes Ligouri et Paul-Maurice Bégin; ses petits-enfants : Céline, Luc, Hugues et Ruth Bégin; André, Marthe et Ginette Bégin; ses frères et belles-soeurs. MM. et Mmes Maxime Bégin, de Coaticook, Pierre Bégin, de Manchester, N.-H., ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Michel Levesque et leur fille, Laurette, de St-Samuel; Aimé Cloutier, de East-Broughton, Elias Vachon, de St-Joseph; Alcide Cloutier et Emile Cloutier, de Tring-Jonction, Mme Jos. Nolet et son fils, Laurent, de Thetford Mines.

Suivaient les proches parents : M. l'abbé L.-M. Vachon, Mme Albert Vachon, de St-Frédéric, MM. et Mmes Benoit Nadeau et Gloria Nadeau, de East-Broughton, et Georges Vachon, M. Paul-Eugène Verreault, le Major C.-A. Plante et Mme Plante, de Québec, MM. et Mmes Alcide Beaudoin et Jos. Beaudoin, de St-Samuel.

Représentaient le Ministère de la Colonisation : MM. Sébastien Blouin, J.-Avila Roy, Elphège Bégin, Paul Leclerc, Vincent Chagnon, Philippe Lessard, François Laliberté, de St-Henri, Rosaire Vachon.

Etaient aussi présents : M. C.-E. Mailhot maire, M. Fortunat Turmel, M. Adélarde Lambert, de Québec, M. et Mme Georges-Emile Gilbert, de St-Georges; M. Adélarde Veilleux, Mme J.-Ovila Gagné, de Thetford Mines et sa fille, Mariette; M. Lucien Dallaire, gérant de la Caisse et M. Napoléon Vachon, de St-Georges, M. le notaire G. Dufour, de Lac-Etchemin, M. le notaire Georges-Octave Langlois, de St-Justine, MM. Maurice Cayouette et Clément Cayouette, Rosario Tanquay, de St-Justine, de même que MM. Jos. Genest et Henri Genest, Théodore Fournier, M. Adélarde Doyon, de Québec, M. C. F. Chabot, M. et Mme Georgie McCaughy, les RR. Mères Thérèse Maheux et Antonia Savoie, de Montréal, M. et Mme Léonce

Maheux, Lionel Hardy, de Québec, Mlles Lydia Bouchard, Emilie Bouchard, Adrienne Bouchard, Laval Bouchard, le notaire Paul Bouchard, de Ste-Rose du Dégelé, Mme Stan. Pouliot, M. Alcide Breton, Antonio Rancourt de Québec, M. Jos. Poulin, MM. Fortunat Poulin, Adélarde Cloutier, Marc Ouellet, Marc Fortin, M. et Mme Célestin Audet, Mme J.-G. Giguère, Patrick Gilbert, Mme Germaine Gilbert, M. Stanislas Fortin, MM. Marcel Fortin, Thomas Lachance, Mathias Rodrigue, Léopold Bernard, Grégoire Poulin, Armand Beaudoin, Omer Fortin, Evangéliste Nadeau, Adélarde Lacasse, Arthur Lacroix, Robert Rouillard, Ernest Rouillard, Léo Lachance, Jos. Gagné et Léo Gagné, Paul Nadeau, Aimé Bégin, Eugène Gagné, Francis Perreault, Thomas Vachon, Gédéon Nadeau, Ephrem Nadeau, Napoléon Côté, Omer Nadeau, Ernest Nadeau, Adrien Turcotte, Robert Gagné, Roch Fortin, Roger et Hilaire Fortin, Albert Lapointe, Trefflé Gagnon, Cyrille Beaudoin, Sigefroid Gagné et autres.

A cette famille éprouvée, nos sincères condoléances.

CARNET MONDAIN

Un grand nombre de parents et d'amis des citoyens de St-Georges sont venus passer quelques jours à l'occasion des Fêtes. La plupart d'entre eux sont maintenant retournés dans leur foyer respectif.

M. et Mme Yvon Thibaudeau et leur famille sont partis pour la Floride où ils séjourneront quelques mois.

M. et Mme Wilfrid Morin sont également rendus dans le Sud des Etats-Unis pour un certain temps.

M. et Mme J.-O. Bélair sont de retour de Montréal, St-Jérôme et Trois-Rivières où ils ont visité quelques parents.

M. et Mme Jacques Hébert sont de retour parmi nous après un séjour dans notre ville où elle donne de Montréal et St-Rémi.

Mlle Cécile Dulac est retournée à New-York après un court séjour dans notre ville où elle donnait un récital de chant à la fin de décembre.

Mmes Gédéon Bourque et Odilas Paquet ainsi que Mlles Louise Fecteau et Rachel Bourque sont revenues d'un voyage de quelques jours à Ottawa.

Mlles Martine Paquet et Suzanne Gendron sont retournées à Toronto après une courte vacance dans leurs familles à St-Georges.

M. et Mme Gérard Fournier et leur famille de Montréal visitaient M. et Mme J.-A. Gendron il y a quelque temps.

M. Marcel Gendreau, fils de M. et Mme Horace Gendreau, est retourné poursuivre ses études au Séminaire St-Charles Borromée après un séjour dans sa famille.

Mlle Laurette Poulin était de passage chez M. et Mme André Blais, de St-Hyacinthe, à l'occasion de Noël.

CONDAMNATIONS A LA PRISON

M. le juge Léonce Cliche, de la Cour de Magistrat, a condamné à la prison, cette semaine, un individu de Vallée-Jonction et un autre de St-Côme.

Pour s'être porté à des voies de faits sur la personne d'une demoiselle Evoy, le jeune prévenu de Vallée a écopé d'une sentence de deux mois d'emprisonnement. Il a aussi été condamné à fournir un cautionnement de \$300 aux fins de garder la paix pendant un an ou, à défaut, à purger deux mois additionnels de prison.

Trois mois de détention à la prison de St-Joseph, voilà ce que cela vaut à un individu de Saint-Côme de s'être attaqué... mais en vain... au coffre-fort de la Société Coopérative de l'endroit.

REMERCIEMENTS

Encore cette année, "Les Filles d'Isabelle" ont passé parmi nous, semant les bienfaits avec grâce et complaisance.

Pour un peu, les rides de la souffrance s'évanouissent et une joie spontanée fit accueil au cadeau de Noël. Tous, riches ou pauvres furent servis à souhait, sans oublier les Hospitalières à qui on présenta un beau Sacré-Coeur de Montmartre, statue de 26 pouces. Ce fut l'étréne par excellence et soyez sûres, chères dames, que Jésus par sa grâce, continuera dans cette maison, au cours de 1953, le geste de bienfaisance si bien commencé par vous. Le choix ne pouvait être meilleur.

Dans un ordre d'idées à part, les malades, paraît-il, sont tous des pauvres qui ont besoin d'appréhender ce qu'un poète a si justement écrit :

"La richesse est, je crois, dans la bonne souffrance"
"Et le pauvre est celui qui n'a jamais souffert."

Chères dames, vous êtes venues à nous,
"Dans votre abondance"

"Semer la bienfaisance
"Aux airs de bienveillance"
à tant de riches rimes, le presse d'en ajouter une, la nôtre propre :
"C'est la reconnaissance".

Veillez y croire, car elle est sincère et profonde. Et pour terminer, à votre louange, chères Filles d'Isabelle, je suis tentée de vous redire les vers du même poète à l'inspiration divine.

"Que l'homme fortuné ressemble à Dieu le Père
"En prodiguant à tous sa générosité
"Pareil à ces hauts monts d'où s'épanche l'eau claire
"Qui porte dans le sol vie et fécondité".

L'HOTEL-DIEU
N.-DAME DE BEAUCE
L'an 1953

VOL A SAINT-GEORGES

Des maraudeurs ont volé une quantité de bière pour une valeur de \$700 environ, dans des entrepôts à St-Georges. La police fait enquête.

UN SAUVEUR NOUS EST DONNE

"Cieux, versez d'en haut votre rosée et que les nuées fassent pleuvoir le Juste."
Int. Isaïe 45, 8.

Une pluie d'or véritable s'est abattue sur la maison et du même coup, une crèche, entourée de sa cour champêtre, a pris naissance dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

En ce Noël 1952, prosternés aux pieds du Divin Enfant, nous savourons, comme jamais encore ne l'avons fait, le plein sens de la liturgie. "Un Sauveur nous est donné."

Après la messe, quelques donateurs se sont penchés avec plaisir au-dessus de l'apparition. Nous aurions voulu chuchoter à chaque oreille "merci", mais la majesté du lieu imposait silence. Don du ciel! Don de la terre, qui va s'immortaliser dans les annales et les années subséquentes.

De notre part, une première adoration... et la prière se prolonge en action de grâces : elle vise les bienfaiteurs au nombre de neuf. Neuf choeur des anges? pas tout à fait, mais sûrement neuf étoiles du corps médical, é-

clairant et dirigeant par leur situation tout l'horizon de la zone. Nous voulons les atteindre, leur faire connaître notre reconnaissance, notre joie, notre bonheur. Qu'ils reçoivent également nos félicitations. Si le cadeau est généreux, le geste est chrétien.

Puisse le petit Roi de l'étable répandre sur eux et leur famille la paix, l'ineffable paix de Bethléem, promise aux hommes de bonne volonté.

De nous
Noël est aimé
Pour nous
Un Sauveur est né.

HOTEL-DIEU
N.-DAME DE BEAUCE
Noël 1952

RETRAITES FERMEES

A la Maison Notre-Dame du Rosaire, de Ste-Marie.

16 au 19 janvier, Jeunes filles
R. P. C. Brunet, M.S.C.
20 au 23 janvier, Dames
R. P. J. Pelletier, S.M.

Prière de s'inscrire à : Les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Ste-Marie de Beauce.

Une carrière de **CHEF** au service du Canada

Le Canada est un pays libre et prospère. Et il entend le rester. Or, l'un des moyens les plus sûrs de protéger notre liberté et notre prospérité, c'est d'être forts, d'être prêts à résister à tout coup de main du bloc communiste.

Aussi l'armée canadienne est-elle en pleine croissance. Elle se modernise rapidement, au point qu'elle est aujourd'hui l'une des armées les mieux outillées et les mieux formées du monde.

Le renforcement de l'armée offre à nos jeunes gens une occasion sans pareille de se faire une carrière honorable tout en servant fièrement leur pays.

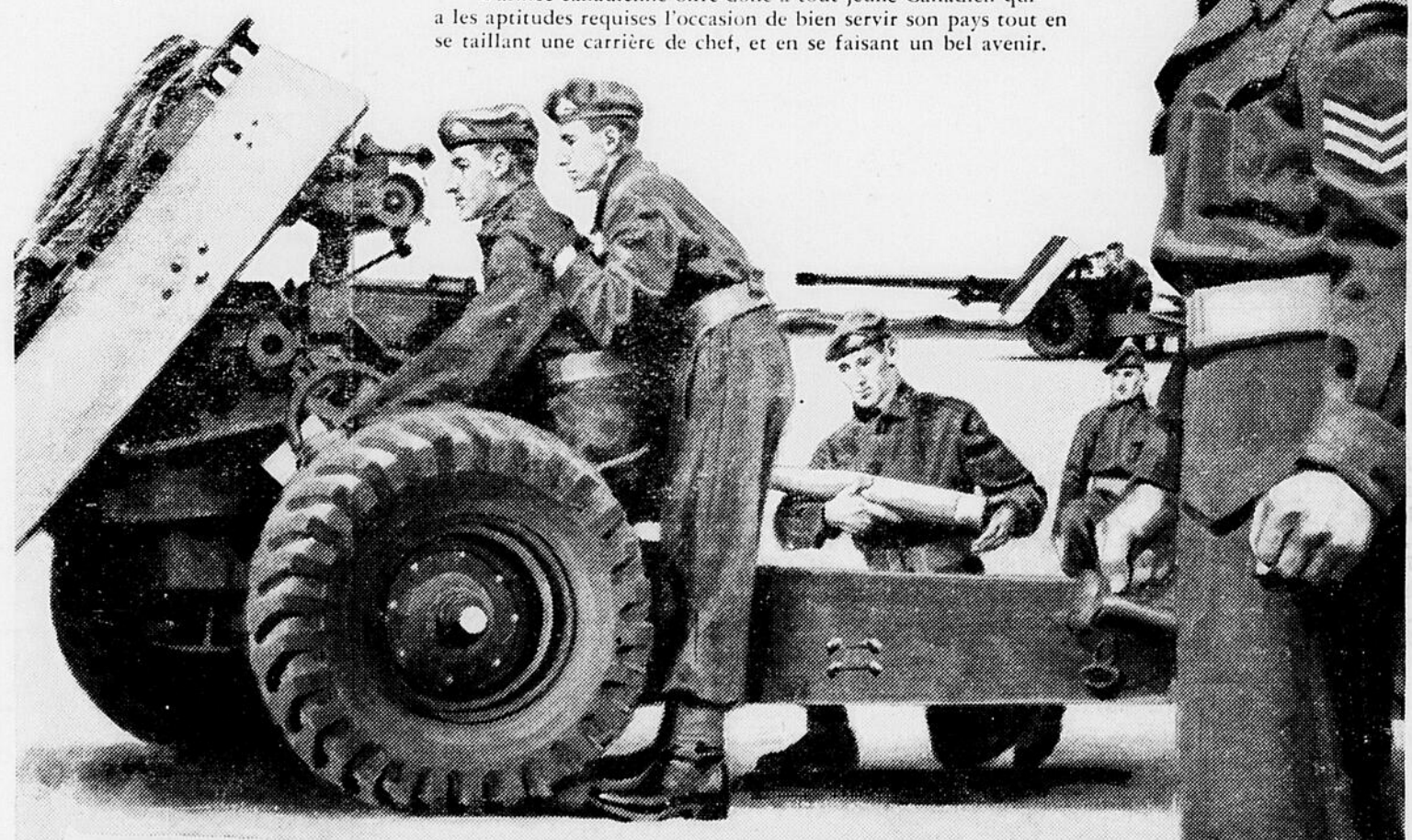
N'oublions pas que le militaire d'aujourd'hui reçoit, en plus d'une solide formation de caractère, une instruction technique poussée. Car le métier des armes a tendance à se spécialiser de plus en plus. Le jeune Canadien qui entre dans l'armée de son pays peut donc devenir un technicien expert dans l'un des nombreux domaines qui lui offre la carrière militaire.

Et le jeune homme gagnera sûrement autant d'argent dans l'armée — et même plus dans de nombreux cas — qu'il n'en gagnerait dans le civil pour les mêmes tâches. Ainsi, prenons le cas du sergent-instructeur de canons antichars dans l'infanterie qui figure dans l'illustration ci-contre.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et gratuitement, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.



Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.
Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.
Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Beau temps, mauvais temps...
Dow
EST TOUJOURS 'CLIMATISÉE'

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication... elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

78ème Assemblée Générale Annuelle

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Le président, au cours de ses observations sur la situation générale, signale le danger latent que présente l'inflation, met le public en garde contre les abus de crédit et recommande la révision des prix de revient industriels.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, à son siège social, à Montréal, la 78ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 29 novembre 1952 accuse d'importants progrès qui ont porté à de nouveaux sommets l'actif, les dépôts et les bénéfices de la Banque.

Les bénéfices, en augmentation de \$79,471 sur l'exercice antérieur, s'élevaient à \$2,350,043. Ils ont été répartis ainsi: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$803,813, soit \$90,458 de plus que l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,000; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178; dividendes, \$700,000. Une somme de \$500,000 ayant été portée au Fonds de réserve, le solde du compte des Profits et Pertes ressort à \$401,092.

Les dépôts atteignent le chiffre record de \$476,629,447. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, ou dépôts d'épargne qui se sont accrus de \$24,228,929 depuis un an, forment une somme de \$341,528,334.

L'actif total de la Banque, ayant augmenté de \$28,747,105 au cours de l'exercice, se chiffre par \$493,216,690. Il continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'établissent à \$77,657,650, soit l'équivalent de 16.29% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui a été porté de \$263,922,659 à \$299,598,053, représente 62.85% du passif envers le public, contre 58.94% à la fin de l'exercice précédent. Les prêts courants et escomptes forment un total de \$170,196,225, à rapprocher de \$176,151,596 au 30 novembre 1951. Les placements en valeurs mobilières, dont la somme s'est élevée de \$36,440,037, se totalisent par \$219,269,422.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert cinq bureaux et n'en a fermé aucun.

Le Conseil d'administration se plaît à reconnaître que le personnel s'est acquitté de sa tâche avec dévouement et loyauté et qu'il a servi consciencieusement à la fois la Banque et la clientèle, contribuant ainsi, dans une large mesure, aux excellents résultats de l'exercice. Désireux de lui témoigner sa satisfaction d'une manière tangible, le Conseil a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni de 12 pour cent.

REMARQUES DU PRESIDENT

Depuis la dernière Assemblée générale, M. Leo G. Ryan, membre du Conseil d'administration, a dû donner sa démission pour des raisons de santé. Ses collègues regrettent vivement le départ de M. Ryan, qui avait mis pendant vingt-huit ans son expérience des affaires au service de la Banque. M. George A. Daly, président de Daly & Morin Ltd, et de St. Mary's Hospital, a été élu pour lui succéder.

Le prodigieux développement économique dont le Canada fait l'objet depuis la guerre s'est poursuivi à un rythme accéléré au cours de l'année dernière. La province de Québec a participé, dans une large mesure, au progrès matériel du pays. Les dernières statistiques publiées font ressortir qu'en 1951 la valeur de la production minière de la province, touchant pour la cinquième année consécutive un chiffre record, a été supérieure à 255 millions de dollars. Et il n'est pas douteux qu'elle se sera encore accrue l'an passé. Mais ces résultats, si remarquables qu'ils soient, seront largement dépassés lorsque les grands gisements de minerai de fer de la région de la Gaspésie commenceront à être exploités et que l'exploitation de l'ilménite (fer

et titane) de la côte nord du St-Laurent. Des travaux de prospection ont révélé la présence d'importants dépôts de divers minéraux non seulement dans le voisinage de Chibougamau et dans d'autres régions du nord, mais encore dans plusieurs autres parties de la province.

L'industrie forestière occupe une place importante dans l'économie du Québec. La production annuelle en est évaluée à quelque 350 millions de dollars. Les forêts québécoises renferment à peu près la moitié des arbres dont on tire la pâte à papier qui se trouve au Canada. Aussi, si elles fournissent de grandes quantités de bois d'œuvre, elles alimentent surtout l'industrie des pâtes et papiers dont la production atteint chaque année presque le demi-milliard de dollars. Cette industrie doit son remarquable développement non seulement à l'abondance de la matière première et aux facilités d'exploitation que lui offrent de nombreux cours d'eau flottables, mais aussi à la présence de puissantes sources naturelles de force motrice. Le Québec, où se concentre plus de la moitié des aménagements hydro-électriques du Canada, augmentera encore considérablement la production d'énergie lorsque les grands travaux d'aménagement en cours, à Beauharnois, dans l'Abitibi et sur la rivière Birsimis, sur la côte nord du Saint-Laurent, et d'autres moins importants seront terminés.

Si le Québec a subi une profonde évolution qui a porté à près de sept milliards de dollars la valeur brute de la production industrielle, il n'en reste pas moins une grande province agricole. Les derniers relevés publiés indiquent qu'en 1951 le rendement de la culture et de l'élevage dépassait 540 millions de dollars, ce qui était un record. Le nombre des fermes, dont chaque recensement décennal constate l'augmentation, est aujourd'hui d'environ 159,000. A l'exception de quelque 6,000 fermes louées, elles sont toutes mises en valeur par leurs propriétaires. C'est l'exploitation familiale qui donne à la province la grande stabilité pour laquelle elle est renommée. Malgré l'exiguïté relative des terres — 115 acres en moyenne, dont 70 sont en culture — la mécanisation y fait des progrès constants et le nombre des fermes utilisant l'électricité a plus que triplé depuis dix ans.

L'ECONOMIE AGRICOLE

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays. La moisson de blé du Canada, en 1952, est évaluée à 688 millions de boisseaux, le plus gros volume qu'elle ait encore atteint. Il est intéressant de noter aussi que le rendement à l'acre, soit 26.5 boisseaux, a été plus élevé que jamais. La moisson d'orge et de seigle a aussi établi un record, tandis que l'avoine est moins abondante qu'en 1951.

L'embargo que les Etats-Unis ont mis, en février dernier, sur le bétail canadien par suite des manifestations de la fièvre aphteuse dans l'Ouest, embargo qui ne sera levé que le 1er mars, a imposé à l'industrie de l'élevage un manque à gagner considérable.

Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. L'indice des prix de gros a décliné, jusqu'à la fin d'octobre, un mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quinze mois, sauf une seule interruption en juin 1952. Mais l'inégalité de la baisse crée un déséquilibre dont les conséquences commencent à se faire sentir. Ainsi, entre septembre et octobre, alors que l'indice général n'accusait qu'un recul de 0.5 pour cent, celui des produits de la ferme fléchissait de plus de 4 pour cent, ce qui le ramenait au plus bas point où il soit tombé depuis février 1950. L'indice marqua, à la fin de novembre, un changement de tendance. Il témoignait d'un raffermissement des prix d'une trentaine de produits, mais ceux des denrées agricoles n'en continuaient pas

moins à décliner dans l'ensemble. Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15 pour cent, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer. Il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat qui le contraint bien souvent de comprimer même ses dépenses utiles.

DANGER LATENT

Devant la longue tendance à la baisse qu'ont manifestée les prix, a proclamé, un peu hâtivement peut-être, que l'inflation des prix est enrayée. Cependant, les derniers chiffres publiés révèlent que l'indice des prix de gros de nombreux produits a monté de trois points et demi pendant le mois de novembre. D'autre part, le nouvel indice des prix à la consommation, qui mesure le coût de la vie, s'est légèrement relevé entre octobre et novembre.

On ne doit pas oublier que plusieurs facteurs d'inflation sont encore à l'œuvre, notamment, les dépenses croissantes au titre de la Défense nationale et de la sécurité sociale et les énormes placements affectés à l'exploitation des richesses naturelles ainsi qu'à l'extension de l'équipement industriel du pays.

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

Au mois de mai 1952, le gouvernement fédéral a supprimé les mesures restrictives dont il avait frappé le crédit à la consommation en vue de combattre l'inflation des prix. Dès que cette entrave eut disparu, les achats à terme et à tempérament prirent une rapide extension qui se poursuit encore.

Nous croyons à propos de rappeler que, si l'usage raisonné du crédit est recommandable et souvent même indispensable, l'abus en est dangereux. Des facilités de paiement offrent des avantages évidents, mais elles induisent parfois l'imprévoyance à se procurer des choses qu'il n'a pas les moyens d'acheter et à prendre des engagements qu'il sera peut-être incapable de tenir sans compromettre l'équilibre de son budget. Il est bon d'y regarder à deux fois avant d'hypothéquer ses revenus futurs.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur du Canada aura pris, en 1952, une nouvelle extension. Les derniers relevés qui aient paru font ressortir à plus de trois milliards et demi de dollars la valeur des exportations pendant les dix premiers mois de l'année. Cette somme, supérieure de 11 pour cent au total de la période correspondante de 1951, constitue un record. Nos échanges se soldaient, au 31 octobre, par un excédent d'exportations de quelque 352 millions de dollars, qui contraste avec l'excédent d'importations de près de 300 millions qu'ils accusaient pendant les dix mêmes mois de l'année précédente.

Toutefois, cette progression ne se sera peut-être pas poursuivie à la même cadence jusqu'à la fin de l'année. Le mois d'octobre paraît avoir été un tournant. Les chiffres d'octobre révèlent, en effet, que les exportations du Canada à destination de l'Angleterre et des autres pays de la zone du sterling, qui avaient été en augmentation pendant les neuf premiers mois de l'année, ont soudain fléchi de près de 30 pour cent par rapport à octobre 1951.

Ce renversement de la situation, attribuable à l'insuffisance de leurs disponibilités en dollars, est d'autant plus gros de conséquences que c'est dans ces pays que le Canada trouvait un excédent d'exportations pour compenser le déficit croissant de sa balance commerciale avec les Etats-Unis.

Il est, par conséquent, plus opportun et plus urgent que jamais de diversifier nos débouchés. Il paraît à propos de féliciter, à ce sujet, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce d'avoir pris l'initiative de déléguer une mission

commerciale dans l'Amérique du Sud. Les exportations des vingt républiques de l'Amérique latine à destination du Canada, dix-sept fois plus importantes qu'à la veille de la guerre, se sont chiffrées en 1951 par 274 millions de dollars. Et les importations de ces républiques en provenance du Canada ont augmenté de 17 à 208 millions. L'an dernier, nos échanges avec cette importante région du monde nous ont laissé une balance favorable. Les républiques sud-américaines et le Canada, qui sont des pays d'avenir, ont en outre des économies complémentaires. Il y a donc lieu de prévoir et d'espérer que nos relations commerciales poursuivront leur remarquable progression.

LES PRIX DE REVIENT

Plusieurs pays, dont les moyens de production avaient été convertis pour les besoins de la guerre ou ravagés par les bombardements, ont reconstitué leur équipement industriel. Ils réapparaissent aujourd'hui sur les marchés du monde, y compris notre propre marché, où ils offrent souvent leurs produits à des prix inférieurs à ceux auxquels se vendent des produits similaires fabriqués au Canada.

La législation canadienne protège l'industrie nationale contre la concurrence déloyale, particulièrement contre le dumping, qui consiste comme chacun sait, à vendre des marchandises à l'étranger meilleur marché qu'au pays d'origine. Sans doute a-t-on raison de sévir contre ceux qui se livrent à cette pratique mais l'infirmité des prix de certains articles importés n'est pas toujours le résultat du dumping. Elle tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances qui varient nécessairement d'un pays à un autre.

Quand on se trouve en présence d'exportateurs étrangers de bonne foi dont ne peut soutenir la concurrence, devrait-on, au moyen de droits de douane, équilibrer les prix? Cette mesure de protection soulèverait sans doute des objections à l'heure où les Nations Unies sont convenues d'abaisser autant que possible leurs tarifs, en vue de favoriser la reprise du commerce international. Ce ne serait là, du reste, qu'une solution d'une faible portée, puisque les manufacturiers canadiens mis en cause auraient évidemment à faire face à ces mêmes concurrents sur les marchés extérieurs.

La révision des prix de revient est peut-être l'un des problèmes les plus difficiles et les plus urgents qui s'imposent à l'attention de tous les industriels canadiens. Elle est d'autant plus nécessaire que notre commerce d'exportation, qui est l'un des principaux facteurs de la prospérité du pays, aura besoin de débouchés de plus en plus importants au fur et à mesure que la production nationale se développera.

LA FORMATION DES CAPITAUX

On estime que les Canadiens eux-mêmes ont fourni une forte proportion des énormes capitaux engagés depuis la guerre dans la mise en valeur des richesses naturelles et le développement de l'outillage industriel du pays.

Un pays en plein développement comme le nôtre a un besoin toujours grandissant de capitaux et les principales sources du capital sont le emploi des profits des entreprises ainsi que l'épargne populaire. Il importe donc à la prospérité et à l'avenir du pays que les pouvoirs publics se gardent d'assécher ces deux sources par une fiscalité excessive.

EVENTUALITE A ENVISAGER

Nous sommes dans une période surannée qui dure depuis une douzaine d'années et nous devons pas oublier qu'elle a été entrete-

nue par des causes anormales. D'abord, la guerre avait créé une grande et urgente demande de denrées alimentaires et de matières premières qui abondent dans notre pays et d'objets manufacturés que nous étions en état de fournir ou pour la fabrication desquels nous nous sommes outillés hâtivement. Pendant la période d'après-guerre, grâce au développement de nos moyens de production, nous étions en mesure de répondre aux besoins différés de notre propre marché et de nombreux marchés étrangers. Les exigences du programme de réarmement au Canada et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, ont ensuite provoqué non seulement une grande activité industrielle, mais encore une accélération extraordinaire dans la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

Les projets en cours et les dépenses aux fins du réarmement soutiendront sans doute cette suractivité économique durant l'année qui commence. Mais, au fur et à mesure que l'influence de ces facteurs s'amoindrit, il se produira nécessairement un ralentissement graduel. L'activité économique ne peut d'ailleurs pas se maintenir au maximum indéfiniment. Il serait donc opportun, en cette année 1953 de s'efforcer de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont reçu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Cours gratuits pour jeunes gens et jeunes filles

Ste-Anne de la Pocatière (D. N.C.) — L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière donnera, en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, trois cours gratuits pour les jeunes gens et jeunes filles de 16 à 30 ans. Ces cours post-scolaires, qui jouissent toujours d'une très grande popularité, débuteront le 2 février prochain.

Le 2 au 14 février: cours sur l'élevage et l'entretien des animaux de ferme; du 16 au 28 février: cours sur la grande culture, le foin et les céréales; du 2 au 14 mars: cours sur la culture de la pomme de terre.

Tous les jeunes désireux de bénéficier de l'un ou l'autre de ces cours voudront bien s'inscrire immédiatement en s'adressant au Service de l'Aide à la Jeunesse, 88, Grande-Allée, Québec ou encore au Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

On voudra bien faire son inscription environ 15 jours avant la date d'ouverture du cours qu'on aura choisi de suivre. Le nombre des places est limité. Allons, les jeunes, empressons-nous de profiter de cette occasion de vous instruire.

LETTRE OUVERTE

Ottawa le 9 janvier, 1953

Monsieur le Directeur,

Au nom des maîtres de poste du Canada et du personnel des postes en général, je tiens à dire au public combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir considérablement facilité notre tâche en postant ses envois de bonne heure durant la récente période des fêtes.

D'après les rapports que nous avons déjà reçus de nombreux bureaux de poste par tout le pays, le public a collaboré plus que jamais, de sorte que la plupart des bureaux de poste ont pu achever leurs livraisons dès la veille de Noël.

Il nous est donc très agréable d'avoir pu atteindre un tel but. Depuis plusieurs années, le courrier de Noël augmente sans cesse. Ce fut encore le cas l'an dernier où la poste a manutentionné plus de 250 millions d'objets de correspondance. Afin de livrer tous ces envois, il a fallu naturellement nous y préparer avec soin et augmenter de beaucoup notre personnel. Tous nos efforts, cependant, n'auraient eu que de piètres résultats si le public n'avait pas collaboré en déposant son courrier aux dates que nous lui avons conseillées. C'est donc au public que revient le mérite de ce que nous avons pu accomplir. A tous les clients de la

GENEALOGIE DES FAMILLES DE BEAUCE, DORCHESTER ET FRONTENAC

GOBEIL

Le Dictionnaire de Mgr Tanguy est très sobre de renseignements au sujet de l'ancêtre Gobeil. Toutefois, grâce au registre des confirmés, nous savons que JEAN GOBILLE (Gobeil) originaire de Niort, (Deux-Sèvres) fut confirmé au Château-Richer le 21 février 1666. Il s'était marié en France vers 1652 à Jeanne Guet. Vers l'an 1800, on trouve plusieurs familles de Gobeil. Maintenant c'est surtout à St-Honoré de Sherbrooke, St-Ephrem, St-Samuel et St-Bernard que nous les retrouvons. Et de fait, voici quelques lignées:

I.—LOUIS et ODILON GOBEIL: le premier marié à St-Ephrem le 25 juillet 1923 à Marie-Ange Breton et le second, à St-Ephrem, le 15 juillet 1924 à M. Lédia Lessard; 2.—Louis Gobeil marié à St-Ephrem le 15 octobre 1900 à Dazilda Gosselin; 3.—Chs Gobeil, marié à St-Ephrem le 7 octobre 1873 à Clotilde Pépin; 4.—Georges Gobeil marié à Lauzon, le 2 septembre 1845 à Anastasie Gesseron dit Brulotte; 5.—Georges Gobeil, marié à St-Henri le 6 août 1822 à Thérèse Provost;

6.—Louis Gobeil, marié à Saint-Jean, I.O. le 14 novembre 1735 à Marie-Françoise Gosselin; 8.—Barthélemi Gobeil, marié à Ste-Famille, I.O. le 19 août 1697 à M.-Anne Dionne et 9.—l'ancêtre Jean.

II.—JOSEPH GOBEIL de Ste-Evariste. 1.—Joseph Gobeil, marié à St-Evariste le 25 août 1925 à Blanche Talbot; 2.—Joseph Gobeil, marié à St-Evariste le 17 juillet 1901 à Amanda Morin; 3.—Pierre Gobeil, marié à Lambton le 30 janvier 1854 à Marie-Hermine Gaulin; 4.—François Gobeil, marié à Ste-Marie le 22 février 1819 à Geneviève Tardif; 5.—Barthélemi Gobeil, marié à St-Jean I.O. le 30 janvier 1776 à Marie-Louise Bilodeau; 6.—Joseph Gobeil marié à St-Jean I.O. le 30 juin 1739; 7.—Barthélemi Gobeil, marié à Ste-Famille le 19 août 1697 et 8.—l'ancêtre, Jean.

Toutes les personnes intéressées à se procurer l'un des cinq premiers volumes parus, (Abdelhoy-Jacques) n'ont qu'à s'adresser à l'auteur: Frère Eloi-Gérard, Beauceville-Ouest, P. Q. Prix de l'ex.: \$3.25. La semaine prochaine, nous dirons un mot des familles GODBOUT.

Je suis bien reconnaissant aussi aux directeurs de journaux pour les concours qu'ils nous ont généreusement accordés, comme par les années passées. En publiant les diverses dates-limites, et autres renseignements utiles, ils nous ont beaucoup aidés à obtenir du public l'appui qui nous a été si précieux.

Je suis bien reconnaissant aussi aux directeurs de journaux pour les concours qu'ils nous ont généreusement accordés, comme par les années passées. En publiant les diverses dates-limites, et autres renseignements utiles, ils nous ont beaucoup aidés à obtenir du public l'appui qui nous a été si précieux.

Le Sous-ministre des postes, W. J. TURNBULL.

ST-JEAN DE LA LANDE

VA ET VIENT M. Fernando Rodrigue est actuellement à l'école de laiterie de St-Hyacinthe où il vient d'entreprendre son cours de beurrier.

Mlle Alexandra Fournier est retournée à Québec après avoir passé quelques jours chez sa mère Mme Hilaire Fournier.

M. et Mme Lionel Thibodeau, de même que M. et Mme Gérard Royer se sont dernièrement rendus à Jackman, en voyage d'affaires.

FIANÇAILLES Mlle Jeannine Poulin, fille de

M. et Mme Antoine Poulin, et M. Jacques Rodrigue, fils de M. et Mme Louis Rodrigue, dont les fiançailles ont eu lieu à Noël.

STATISTIQUES

Au prône de dimanche dernier, M. le Curé nous a fait part des statistiques de la paroisse qui sont comme suit: 36 baptêmes, 7 décès dont 2 grandes personnes et 5 enfants en bas âge, 6 mariages. La population totale est de 983 âmes dont 760 communicants et 223 non-communicants. La paroisse compte actuellement 150 familles. Les communions distribuées pendant l'année sont au nombre de 31,950.



SUR LA SCENE
SPORTIVE
par
CLAUDE POULIN

On aura beau critiquer ici et là, le club St-Georges demeure toujours un adversaire redoutable et surprenant pour les autres équipes du circuit Allard; on nous surnomme à juste valeur la "bête noire".

Comme le dit si bien le vieux "Renard" Bill Bilodeau, la coupe de la Woollen se produit au moment propice.

Soyons fiers de la tenue générale de nos équipiers et continuons à les encourager en assistant si nombreux aux parties...

Ceux dont on parle le plus? Tous sans exception si ce peut être en mal.

En premier lieu soulignons le bel esprit sportif des Hallé-Lapointe et Quirion qui ne manquent pas de donner leur meilleur pour mener le St-Georges à la victoire.

La tenue de Pat Paquet, Denis Doyon, Emilien Hallé et Laurent Lapointe à l'attaque est très satisfaisante. Nous publierons la semaine prochaine le classement des scoreurs et vous pourrez voir comme ils se suivent de près.

Nous mentionnons aussi le travail effectif du vieux de la vieille Henri Veilleux qui établira un record pour les assistances avant la fin de la saison. Voilà ce qui prouve qu'il ne refuse jamais d'aider ses coéquipiers. Son frère Robert semble vouloir recommencer sa carrière interrompue pendant deux ans; tout va à merveille puisqu'il fait régulièrement son but.

Les Vachon, Carrier, Caron et Clermont Doyon ne manquent pas de briller; ils sont tous en excellente forme et demeurent constamment à la hauteur de la situation.

Même si Gaétan Dallaire et Claude Morin sont deux "mad men" de la ligue, il ne faut pas croire qu'ils font seulement que de se reposer au pénitencier, lorsqu'ils sont sur la glace, les adversaires sont craintifs et sont peu rassurés. Ils ne manquent pas de compter quand ils en ont la moindre chance.

Gilles Fortin et Gaston Maheu font grandement leur part et peuvent être assurés que leurs beaux efforts ne passent pas inaperçus. Tant qu'à Roch Quirion, il est

(suite à la page 5)

Coup d'oeil sur le
Sport...
et commentaires
par **Roland INKEL**



Avec la venue de l'hiver, les sports de l'extérieur ont pris la première place dans le domaine des divertissements. Mais avez-vous songé que lorsqu'il y a mauvaise température, il se pratique plusieurs jeux à l'intérieur, tels que parties de quilles, de cartes ou de pool. Comme dame tempérée était plutôt maussade pour obtenir des nouvelles de hockey nous nous sommes dirigés vers la salle de pool de M. Charles-Eug. Roy. C'est là, que nous avons rencontré plusieurs amateurs de la table à billes. A l'heure actuelle, le record pour une série est de 82 boules. Ce record est toujours la propriété de M. Roger Roy (Wilfrid). Il est établi depuis 1950. Parmi les principaux concurrents qui cherchent à s'emparer du fameux record de Roger Roy, l'on peut nommer M. Maurice Pélipin, de l'ouest, ayant une série de 72 boules de suite. Laurent Grenier, l'homme à la baguette ou à l'effet magique s'en vient à grands pas, avec une série de 50 boules. C'est donc dire que le record de Roger Roy est menacé, mais Roger a recommencé sa forme d'antan, car la semaine dernière, nous l'avons vu encore enfile 62 boules. Tous jours de l'avant pour encourager les jeunes. M. Charles-Eug. Roy a mis un trophée, portant son nom en compétition. Roger Roy en est le propriétaire, mais dès que son record sera battu, le trophée redeviendra la possession du nouveau champion. Espérons, qu'on organisera un tournoi pour trouver un champion dans la Beauce au pool, en attendant des adversaires, pour Roger Roy, nous sommes toujours d'avis que St-Georges possède le champion du pool.

Nos félicitations au champion et bonne chance dans les luttes inter-

paroisse, à venir.

Nouvelles brèves:— Branch Riekey, gérant général des Pirates de Pittsburgh, vient d'annoncer qu'il avait refusé plusieurs offres de plus de \$200,000 pour le frapper le circuits, Ralph Kiner.

Randy Turpin, champion poids-moyen, anglais, a déclaré qu'il se serait intéressé à rencontrer n'importe quel américain, pourvu que ce soit pour le championnat mondial.

Le père de Camille Henry a déjà joué pour le St-François de Sherbrooke, dans la Ligue Provinciale. Rocky Marciano, champion poids-lourd actuel à la boxe, affrontera papa Jersey Joe Walcott le 10 avril à Chicago. Nous croyons sincèrement que Marciano forcera Jersey Joe à faire la pose horizontale vers la 5e ou 6e ronde.

Les Rangers de New-York viennent d'acheter, l'aillier gauche Pete Babando, du Chicago. Le montant de la vente n'est pas dévoilé. Babando âgé de 27 ans est dans la N.H.L. depuis 6 ans. Disons qu'il est le seul joueur du circuit à être né aux Etats-Unis.

Johnny Mahaffy du St-Hyacinthe est toujours en tête des compteurs de la Ligue Provinciale de hockey. Selon Sam Pollock les meilleurs clubs junior de la ligue inter-provinciale, seraient: les Citadelles de Québec, les Flyers de Barrie, les Malboro de Toronto, les St. Michaels de Toronto et naturellement les Canadiens junior de Montréal.

Les Fantômes de Richmond, du pilote Jimmy Planché, de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est viennent de faire l'acquisition de Georges Emond des Citadelles de Québec, la saison dernière et de Harry Hayworth, le frère cadet de Gordie, des Braves de Valleyfield.

Prix gagnés aux quilles

Le prix offert par Drouin & Paquet, bouchers-épiciers, 1ère Avenue, St-Georges Est, a été gagné par Mlle Colette Rodrigue, avec une partie de 171.

Gaston Morissette remporte le prix offert par le Garage Rodolphe Poulin.

Le prix offert par le Nettoyeur J.-A. Vachon, a été gagné par Mme J.-A. Vachon.

Yolande Rodrigue remporte le prix offert par La Boulangerie St-Georges.

Le prix offert par Drouin & Paquet, bouchers-épiciers, a été gagné par Jean Coulombe avec une partie de 175.

PRIX AUX QUILLES POUR CETTE SEMAINE

Café Royal, 2ième Avenue, St-Georges Est, donne un prix pour la plus belle partie chez les dames pour cette semaine.

Cordonnerie Moderne (E. Méthot) 1ère Avenue, St-Georges Est, donne un prix pour la plus belle partie chez les hommes.

Boulangerie St-Georges donne un dollar à son équipe.

Garage R. Poulin, St-Georges Station, un dollar à son équipe.

Nettoyeur J.-A. Vachon, un dollar à son équipe.

ACTIVITES DU PETIT CANOT

L'équipe de hockey "Le Petit Canot" de St-Georges a joué quatre parties récemment pour n'en perdre qu'une seule, en gagner deux et annuler la quatrième.

St-Prospère obligea nos jeunes à se contenter d'un verdict nul au compte de 2 à 2. A St-Odilon, nos porte-couleurs durent s'avouer vaincu au score de 7-2. Cependant, le Petit Sanot a vaincu le Monarch de notre ville par 8 à 5. A St-Benoit, l'équipe de l'endroit, très affaiblie par le départ de Laurent Robitaille, perdit au compte de 4 à 1.

Les Tigres de Victoriaville sont présentement en tête du circuit Intermédiaire A des Cantons de l'Est avec une avance de 5 points, mais les As de Magog du pilote Cliff Goupille et les Pirates de Drummondville, semblent vouloir devenir de sérieux aspirants à mesure que la saison progresse.

Belle tenue du St-Georges

par Claude POULIN

Les hommes de Bilodeau et Déchéne ont pris les devants dès la première période pour scorer 4 buts rapides dont 3 en une minute et vingt-cinq secondes, lundi dernier lors de la partie avec Beauceville.

Dans le deuxième engagement toutefois les visiteurs se sont rapprochés en déjouant Rhéaume à 3 reprises. Les Géants n'ajoutèrent qu'un seul but durant cette période de ce qui leur donnait tout de même une avance de 5 à 3 qu'ils augmentèrent de 3 autres points.

Au dernier vingt, nos porte-couleurs ont conservé leur avance sans que les joueurs de Lavoie réussissent à profiter des deux punitions décernées à Henri Veilleux et Gilles Fortin.

Pat Paquet et le surprenant jeune vétéran Robert Veilleux se sont particulièrement signalés en comptant chacun deux buts et une assistance. Les autres compteurs furent pour St-Georges: Doyon 2; Lapointe 1; Dallaire 1; et pour Beauceville: Dionne 2; Mathieu 2; Cloutier 2 et Turcotte 1.

Bien qu'Henri Veilleux ne fit aucun franc but, il peut se vanter d'avoir participé à 4 des 8 buts et aussi d'avoir très bien accompli sa mission de surveillance.

Les arrières-garde Morin, Dallaire, Maheu et Fortin sauvèrent la situation à maintes reprises ce qui sembla donner de l'énergie au cerbère Rhéaume qui fit sa grande part dans cette victoire.

Seulement 5 punitions furent données par l'arbitre Paquet.

Première période	
1 St-Georges: Doyon	8.41
H. Veilleux-Maheu	
2 St-Georges: Paquet	17.32
H. Veilleux	
3 St-Georges: Paquet	17.44
H. Veilleux	
4 St-Georges: R. Veilleux	18.57
H. Veilleux	
Pun.: Vachon,	

Deuxième période	
5 Beauceville: N. Cloutier	5.14
J. Cloutier	
6 Beauceville: G. Dionne	8.17
Turcotte	
7 Beauceville: G. Dionne	15.21
G. R. Poulin-Turcotte	

8 St-Georges: Dallaire	19.57
R. Veilleux	
Pun.: Dallaire,	

Troisième période	
9 St-Georges: Lapointe	4.10
Morin-Hallé	
10 Beauceville: N. Cloutier	4.27
Fontaine-J. Cloutier	
11 Beauceville: Mathieu	7.13
G. Dionne-G. R. Poulin	
12 St-Georges: R. Veilleux	8.04
Paquet-H. Veilleux	
13 St-Georges: Doyon	13.40
Morin-Lapointe	
14 Beauceville: Mathieu (seul)	13.53
15 Beauceville: Turcotte	14.21
Mathieu	

Pun.: H. Veilleux, F. Poulin, Fortin.

Victoire d'un soldat boxeur de St-Georges en Allemagne



Le soldat J. P. D. N. Morin, de St-Georges de Beauce, a décroché pour son bataillon d'infanterie le championnat poids-léger lors des épreuves inter-unités de boxe qui se sont déroulées récemment dans la 27e brigade en Allemagne.

(Photo de la Défense Nationale) N.D.L.R. M. Morin est le fils de M. et Mme Adolphe Morin, mécanicien de notre ville. Ses amis le connaissent mieux sous le nom de Ti-Noir. Au nom de toute la population sportive, nous félicitons chaudement notre concitoyen pour l'honneur qu'il fait jaillir sur la jeunesse beauceronne.

DEUX POUR UN CHEZ

PAQUET SPORTIF ENRG.

432, 1ère Avenue — Ville St-Georges-Est
LISEZ BIEN CECI

La plus grande vente de notre histoire commencera à 9 heures, lundi le 19 janvier. Premier arrivé, premier servi.

Voilà une magnifique occasion de se procurer les meilleurs articles de sport à MOITIE PRIX.

Pour \$1.00 de plus, vous aurez le double de votre achat.

EXEMPLE: Une paire de patins \$13.50 — Deux paires de patins \$14.50

Ces deux paires peuvent être une paire pour homme et pour dames ou encore pour enfants.

1	265 paires de patins	de \$7.60 à \$48.45
	75 paires d'épaulettes	de \$2.95 à \$12.00
	95 paires de gants	de \$5.50 à \$18.00
	Culottes de hockey	de \$3.80 à \$15.00
	Jambières	de \$1.45 à \$ 4.50

1	75 paires de bottines de ski	de \$6.75 à \$15.45
	(hommes, femmes et enfants)	
1	72 paires de skis	de \$8.45 à \$50.00
	Attelages, bâtons, etc.	

50 doz. de hockey "Jean Béliveau" pour enfants
rég. \$0.75 Spéc. \$0.39

Chandails de Hockey pour enfants
rég. \$3.95 Spéc. \$1.99



Bas de hockey pour enfants
rég. \$2.95 Spéc. \$1.69

85 paires de souliers de quilles (hommes et femmes)
rég. \$5.95 Spéc. \$2.99



Réduction de 25 p.c. sur toute arme à feu en magasin
GRAND SPECIAL
Carabine MARLIN 30-30, 7 coups
Rég. \$89.75 — Spécial \$59.95

33 1/3% d'escompte sur toute autre marchandise en magasin

AIDEZ-NOUS A VIDER NOS TABLETTES

Nous en avons besoin pour notre stock de printemps.

50 RAQUETTES DE TENNIS

(fond nylon)

Rég. \$12.50 — Spécial \$6.99